

Nos 183-184

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

LA PAROISSE

au Canada français

PAR LE

R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.

Recteur du scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal

—
Prix: 25 sous
—

MONTREAL

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Direction

SECRETARIAT DE L'É. S. P.
1961, RUE RACHEL

Administration

L'ACTION PAROISSIALE
4260, RUE DE BORDEAUX

1929

TOUS DROITS RÉSERVÉS

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Abonnement: \$1.50 par an)

1. * *L'École Sociale Populaire* R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
- *1. *L'Organisation ouvrière catholique en Hollande* Arthur SAINT-PIERRE
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2^e édition 1913) R. P. LEROY, S.J.
- *3. *De l'Éducation du sens social* R. P. PICHÉ, P.S.V.
- *4. *Comment protéger notre jeunesse, les patronages*
5. *La Fédération Saint-Jean-Baptiste et ses associations professionnelles* Mme Marie GÉRIN-LAJOIE
6. « *Le Foyer* » et ses œuvres Abbé Henri GAUTHIER, P.S.S.
- *7. *La Caisse populaire — I* Alphonse DESJARDINS
- *8. *La lutte antialcoolique dans la province de Québec, depuis 1906* R. P. HUGOLIN, O.F.M.
- *9. *Le logement de la famille ouvrière — I* Abbé GOUIN, P.S.S.
- *10-11. *Le logement de la famille ouvrière — Suite et fin* Abbé GOUIN, P.S.S.
- *12. *La Caisse populaire — II* Alphonse DESJARDINS
13. *Le Mouvement mutualiste dans la province de Québec* J.-B. SAINT-ARNAUD
- *14. *Le Cercle ouvrier* R. P. L. HUDON, S.J.
- *15. *L'Encyclique « Rerum novarum »*
- *16. *Les Œuvres nécessaires* R. P. VALENTIN-BRETON, O.F.M.
- *17. *L'Église et les associations ouvrières — Encyclique « Singulari quadam »* Henri BEAUVAIS
- 18-19. *Contre l'alcool* Dr Joseph GAUVREAU
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam* Abbé GOUIN, P.S.S.
- *22. *L'Organisation professionnelle* Arthur SAINT-PIERRE
23. *Réformes scolaires* V.-E. BEAUPRÉ
24. *Le Clergé et les études sociales* R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
- *25. *Le Travail chrétien* Abbé Paul MAYRAND, D.Th.
26. *La lettre sur le « Sillon »*
- 27-28. *La Cour Juvenile. Son fonctionnement, ses résultats, ses ambitions* Abbé GOUIN, P.S.S.
- *29. *La Goutte de lait* Dr Joseph GAUVREAU
30. *La Fédération américaine du Travail* Arthur SAINT-PIERRE
- 30.* *L'Utopie socialiste — I* XXX
31. *Le Val des Bois* DOMBRAY-SCHMITT
- *32. *Les Conseils de l'abbé Desgranges aux ouvriers canadiens* XXX
33. *Les Écoles maternelles* R. P. DALY, C.S.S.R.
- *34-35. *L'Église et le progrès social* Chanoine DESGRANGES
- 36-37. *Le Devoir social* Arthur SAINT-PIERRE
38. *L'Utopie socialiste — II* Arthur SAINT-PIERRE
39. *Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique* R. P. GUILLOT, C.S.S.R.
40. *Les Syndicats socialistes et neutres* R. P. TRUDEAU, O.P.
41. *L'Église et l'organisation ouvrière* Abbé Edmour HÉBERT
- 42-43. *Le comte Albert de Mun* Arthur SAINT-PIERRE
- 44-45. *Le Socialisme* Abbé Edmour HÉBERT
46. *A propos d'immunités* R. P. GONTHIER, O.P.
- *47. *La Formation d'apôtres sociaux par l'A.C.J.C.* R. P. S. BELLA VANCE, S.J.
- 48-49. *Leçons pratiques d'action sociale catholique* R. P. RUTTEN, O.P.
50. *La Désertion des campagnes* R. P. Adélar DUGRÉ, S.J.
51. *Les Avantages de l'agriculture* R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.
- *52. *Les Cercles d'études féminins* Marie-J. GÉRIN-LAJOIE
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur, St-Sauveur de Québec* Abbé GOUIN, P.S.S.

183-184

HN
31

E34

v. 183-4

1929

La Paroisse au Canada français

Première partie

LE RÔLE DE LA PAROISSE



L'HISTOIRE des Canadiens français a suscité l'admiration de bien des étrangers. Quelques milliers d'émigrés, en tout douze à quinze mille, venus de France au XVII^e siècle, constituent aujourd'hui au Canada un groupe compact de trois millions d'hommes parlant la langue française parmi l'immense majorité anglophone de l'Amérique du Nord, restant fidèles à la religion catholique malgré la puissance de pénétration du protestantisme. Réduits à la misère par la conquête anglaise, en 1760, ils ont réussi à se créer une situation économique enviable, à organiser l'enseignement français et catholique à tous les degrés. Ils ont trois grandes Universités, à Québec, à Montréal, à Ottawa, une trentaine de collèges classiques, de nombreux collèges commerciaux et agricoles, pour les garçons, d'innombrables pensionnats pour les jeunes filles, un système complet d'écoles élémentaires, qui ne laissent aucun enfant hors de leur atteinte.

Cet ensemble imposant n'a pas manqué d'impressionner les observateurs. On a même parlé d'épopée, de miracle.

Puis, comme il était naturel, on s'est demandé d'où put venir à ce petit peuple une telle force de résistance et de cohésion.

Dans le passé

La réponse est unanime au Canada: C'est la paroisse qui a fait, qui a sauvé le Canada français. C'est elle qui l'a préservé de toute infiltration étrangère, qui a favorisé

son progrès dans tous les domaines, qui a préparé ses habitants à jouer dans la vie publique un rôle utile et efficace.

Dès le temps de la colonisation française, la seigneurie et la paroisse, la demeure seigneuriale et l'église paroissiale, se rapprochèrent au point de s'identifier souvent, de se prêter toujours un appui mutuel. Ce bon accord n'a pas cessé. Aujourd'hui encore, le premier souci du Ministère de la Colonisation, dans la province française de Québec, est d'assurer aux colons le service religieux, la présence ou au moins la visite régulière d'un prêtre. Il s'entend avec l'autorité diocésaine pour faire coïncider les limites de la nouvelle unité civile avec celles de la nouvelle paroisse, pour déterminer la place de la future église, du presbytère, de l'école; il accorde gratuitement le terrain où ces édifices devront s'élever.

En retour, le prêtre est le meilleur agent pour seconder les entreprises gouvernementales dans le développement du pays. Un auteur français protestant, M. André Siegfried, dans un livre qui eut du retentissement il y a quelques années, reconnaissait l'action bienfaisante du clergé catholique au Canada.

« On peut bien considérer, écrivait-il, que sans l'appui du prêtre, nos compatriotes d'Amérique auraient sans doute été dispersés ou absorbés. C'est le clocher de village qui leur a fourni un centre, alors que leur ancienne métropole les abandonnait totalement et leur retirait même ces autorités sociales autour desquelles ils auraient pu grouper leur résistance; c'est le curé de campagne qui, par son enseignement de chaque jour, a perpétué chez eux ces façons de penser et ces manières de vivre qui font l'individualité de la civilisation canadienne. C'est l'Église enfin qui, prenant en main les intérêts collectifs de notre peuple, lui a, plus que quiconque, permis de se défendre avec succès contre les persécutions

ou les tentations britanniques. Aujourd'hui encore il y a partie liée, au Canada, entre le clergé et ses fidèles de langue française. Comme hier, comme il y a cent ans, le maintien du catholicisme semble donc être la principale condition de la persistance de notre race et de notre langue au Dominion. Ce fait — car c'est un fait — soulève pour l'avenir un grave problème. La protection de l'Église est précieuse, mais elle se paie, dans l'espèce, d'un prix exorbitant. Certes, son influence a rendu les Canadiens sérieux, moraux, travailleurs et prolifiques; leurs vertus familiales font l'admiration de tous; leur vigueur et leur santé révèlent une vitalité qui n'est pas près de s'éteindre. Mais d'autre part, la sujétion intellectuelle où le clergé voudrait les tenir, l'autorité étroite qu'il leur impose, les conceptions démodées qu'il persiste à leur inculquer en matière de foi ne sont-elles pas de nature à ralentir l'essor de la société canadienne-française et à lui rendre la lutte bien difficile, en face de ses rivaux anglo-saxons, qui sont autrement dégagés du passé et de ses formes vieilles? »¹

Modèle à imiter

Les catholiques ne se laissent pas émouvoir par ces craintes toutes protestantes; ils espèrent que l'institution qui fut si secourable aux Canadiens abandonnés ne leur sera pas dommageable dans la prospérité. Un témoin sympathique, Mgr Landrieux, évêque de Dijon, ne craignit pas, lui, de proposer la paroisse canadienne comme un modèle que la France de nos jours devrait connaître et imiter. Voici comment il termine la belle lettre pastorale qu'il écrivit en 1922, après une visite au Canada: « Quelle belle leçon nous donne le Canada, quel encouragement aussi! Car on ne peut plus nous accuser de prôner des méthodes qui ne sont plus de notre temps

1. André SIEGFRIED: *Le Canada*, Paris, 1906, pages 67 et suiv.

quand nous parlons de reconstituer la paroisse pour relever plus vite et plus sûrement nos ruines morales et religieuses: la paroisse canadienne n'est pas une conception d'un autre âge; elle est là, vivante sous nos yeux, dans le pays du monde qui a le plus d'affinité avec le nôtre, la Nouvelle France, l'autre France, qui a puisé sa foi à la même source que nous, qui compte, du V^e au XVIII^e siècle, douze siècles d'histoire qui lui sont communs avec nous; elle a fait ses preuves, avec un peuple de notre sang, d'une magnifique énergie, qui a su garder les qualités foncières de notre race, qui ne s'est pas laissé déformer, un peuple d'avenir, sain, vigoureux, dont la structure se décompose ainsi: *la famille, la religion, la paroisse!* La religion, pierre angulaire des foyers; la paroisse, armature de la religion!... »

Organe de progrès

Ces idées sur le rôle exceptionnel de la paroisse catholique au Canada sont communes parmi les Canadiens français. « La paroisse canadienne, écrit M. Hormisdas Magnan, attaché au ministère de la colonisation dans la province de Québec, la paroisse canadienne n'est pas seulement pour les membres qui la composent une source de vie nationale et religieuse, c'est, dans les mêmes proportions, une source de progrès matériels incontestables. Toutes les branches de l'industrie humaine, la finance, le commerce et l'agriculture y trouvent leur compte. L'expérience de deux siècles n'a pas cessé d'en démontrer la salutaire influence. De plus, la paroisse est l'arche sainte où se conservent les traditions, le langage et la foi du peuple. »¹

Les chefs du gouvernement canadien reconnaissent hautement les services rendus par la paroisse au peuple

1. Hormisdas MAGNAN: *Monographies paroissiales*. Québec, 1913, page 11.

canadien. « Que ne devons-nous pas à ce cadre admirable qu'est la paroisse catholique? écrivait récemment l'honorable M. J.-E. Perreault, ministre de la colonisation. C'est dans ce foyer de vie sociale intense que s'est développée si merveilleusement notre race, avec ce qu'elle a de plus cher: nos institutions religieuses et civiles, notre organisation municipale et scolaire. »¹

Un protestant américain, Francis Parkman, écrivait, de son côté, au milieu du dix-neuvième siècle: « La conquête anglaise brisa d'un coup le rouage de l'administration civile, mais laissa intacte l'essence même de son organisation, la paroisse. Gouverneurs, intendants, conseillers et commerçants étant partis, les principaux seigneurs s'enfuirent à leur tour de la colonie; le peuple, qui n'avait jamais appris à gouverner, se vit abandonné à ses propres conseils. La confusion, sinon l'anarchie, était inévitable, sans les curés de paroisse qui, assumant une mission de double fraternité, spirituelle et temporelle, devinrent plus que jamais les seuls gardiens de l'ordre par tout le Canada. »²

Gage de fidélité

M. Henri Bourassa, dont l'opinion est toujours fort appréciée, a maintes fois reconnu le rôle exceptionnel joué par la paroisse au Canada. Il écrivait dans son journal, *le Devoir*, le 4 juillet 1910: « La paroisse a été pour nous le foyer de vie sociale, le berceau des libertés politiques, l'école d'apprentissage du gouvernement représentatif et populaire. Elle servit à organiser la défense des colons français contre l'Iroquois; elle préserva les expatriés de la nostalgie et du désespoir; elle conserva les traditions de la race. A la conquête, tout s'écroula: gouvernement civil et militaire, organisation scolaire, tri-

1. H. MAGNAN: *Dictionnaire des paroisses*, Arthabaska, 1925. Préface, page 8.

2. Cité par Hormisdas Magnan, *Monographies paroissiales*, page 10.

bunaux, administration, voirie, — tout, escepté la paroisse... (Les gouvernants britanniques) se heurtèrent à la patiente mais invincible résistance de l'évêque et des curés. Et la paroisse canadienne resta catholique et française, et s'attacha de plus en plus à la couronne britannique. Elle devint « loyale » parce qu'elle resta catholique; elle resta catholique parce que française. Et le Canada ne restera fidèle à l'Angleterre que si le Canada français reste, par sa langue comme par sa foi, le seul obstacle à l'américanisme qui envahit les provinces de l'Ouest et qui dominera bientôt notre parlement fédéral, nos lois et notre gouvernement... Et le peuple canadien ne conservera sa foi, sa langue et son caractère ethnique que si la vraie paroisse canadienne demeure, avec son curé familial et paternel, son église au clocher d'argent et son banc d'œuvre, son école et son couvent, sa salle de paroisse, sa place d'église et sa tribune, ses ventes de légumes et de grains pour les « messes des âmes » et ses réunions aux portes des églises. C'est de ce foyer traditionnel que sont sortis les meilleurs et les plus solides de nos hommes d'Église et de nos hommes d'État, de nos avocats et de nos financiers, de nos médecins et de nos négociants, de nos ingénieurs et de nos ouvriers. »

Physionomie extérieure

Si tel fut le rôle de la paroisse au Canada français, si telle est encore son importance dans le présent et pour l'avenir, il ne sera pas sans profit d'en étudier la physionomie et le mécanisme. D'autres pays pourront s'inspirer de ce qui se fait chez nous pour réorganiser la paroisse, qui a perdu chez eux quelques-unes de ses caractéristiques; nous-mêmes, en nous rendant mieux compte de ce que peut produire l'organisme paroissial, nous l'estimerons davantage, nous nous y attacherons

avec plus de ferveur et nous pourrons mieux profiter du merveilleux instrument d'apostolat dont la Providence nous a dotés.

Ce qui frappe tout visiteur, ce qui a, dès l'abord, frappé l'évêque de Dijon, c'est l'extérieur de cordialité qui règne dans la paroisse canadienne-française, tout particulièrement dans la paroisse de campagne: « C'est la famille agrandie, écrit Mgr Landrieux; le curé en est le père; il est l'âme, le moteur de la petite chrétienté; il a la confiance universelle; on ne prend aucune décision importante sans le consulter. Il se prête à tout; il fait fonction de notaire, de juge de paix, de maître d'école; on s'en rapporte à lui pour toutes les questions délicates de ventes, de testaments; il règle les différends, il fait la classe aux petits enfants après le catéchisme;... il s'entremet dans les marchés pour faciliter les achats en commun; il guide les défricheurs dans leurs exploitations. Il ne fait qu'un avec son monde.

« Les cœurs sont pris et les âmes s'ouvrent plus larges à son enseignement; la foi plus vive développe l'esprit de corps et resserre de plus en plus le lien de la discipline paroissiale. On s'entr'aide volontiers. Loin des centres, aux prises chaque jour avec la difficulté, exposés aux mêmes dangers, dans la même tribulation, on se sent solidaires les uns des autres pour la défensive et pour l'action. Et c'est ainsi que la communauté paroissiale, cimentée dans le malheur, a pu résister à tous les assauts, car les libertés qu'ils possèdent aujourd'hui, les Canadiens français les ont arrachées, une à une et par lambeaux, à l'Angleterre. »¹

Cette physionomie de la paroisse n'a guère changé, depuis bientôt deux siècles, dans les centres ruraux. Malgré les progrès matériels et la prospérité, en dépit

1. La *Documentation catholique*, tome VII, col. 581.

de désaccords accidentels et de conflits inévitables, le curé de campagne reste le confident qu'on recherche et le conseiller qu'on écoute. Il s'intéresse, non seulement à l'éducation des enfants, mais à leur établissement futur, provoque et dirige le mouvement de colonisation des terres nouvelles, fonde des caisses populaires, prêche l'économie, sert d'arbitre dans bien des différends. Plus d'une fois le prêtre s'est interposé pour régler des conflits ouvriers; on continue de s'ouvrir à lui dans ses difficultés et de le charger du soulagement des pauvres. Il visite les écoles, y préside les distributions de prix. Il visite aussi les familles, chaque année, et tient un compte exact du nombre de ses ouailles et de leurs besoins. « Vrai pasteur du bercail, écrit encore Mgr Landrieux, en contact perpétuel avec ses gens, accessible à tous, il ajoute avec une sollicitude paternelle aux préoccupations de son ministère, le souci de leurs intérêts matériels. »¹

Un dimanche à la campagne

On ne connaît bien la paroisse canadienne que si l'on a passé une matinée de dimanche dans un presbytère de campagne. Dès six heures du matin, le curé est à l'église, pour s'assurer que le sacristain a tout préparé pour les cérémonies du jour et pour recevoir les pénitents qui se présentent au confessionnal. S'il a un vicairé qui chante la grand'messe, il célèbre lui-même entre sept et huit heures; sinon, il se contente de distribuer la sainte communion. A neuf heures, c'est le vicairé qui se rend à la sacristie pour entendre les confessions et le curé reçoit au presbytère les paroissiens qui viennent régler des affaires, demander conseil, recommander leurs malades aux prières, faire dire ou chanter des messes. Pendant ce temps, la place de l'église s'anime; des groupes

1. La *Documentation catholique*, tome VII, col. 585.

de plus en plus nombreux se forment, les voitures chargées de fidèles arrivent de toutes les parties éloignées de la paroisse et l'on se salue amicalement, on entame la conversation, on cause en attendant le dernier coup de cloche qui annonce le commencement de la grand'messe, à neuf heures et demie. Le curé, dans son prône, annonce les messes de la semaine, publie les mariages, recommande aux prières les morts et les malades, met les fidèles au courant de la situation financière de la Fabrique, commente volontiers les événements qui intéressent la paroisse, exhorte ses ouailles au bon accord, en temps d'élections gouvernementales ou municipales.

Après la messe, le curé reçoit au presbytère d'autres solliciteurs, parfois ses marguilliers, et poursuit le travail de bureau interrompu par l'office divin. Pendant ce temps, devant l'église, les scènes du matin se répètent, joyeuses rencontres et conversations amicales, puis les proclamations publiques se font entendre: assemblées prochaines du conseil municipal ou de la commission scolaire, réparations de chemins ou de ponts qui s'imposent, corvée en faveur d'une famille dans l'épreuve, vente d'animaux ou de grains pour faire chanter des messes pour le soulagement des âmes du purgatoire. Plus tard auront lieu les réunions de congrégations, tiers-ordre, ligue du Sacré-Cœur, puis les vêpres, et les familles se disperseront. Pendant l'après-midi et la soirée, on s'interdit strictement toute œuvre servile qui n'est pas nécessaire et l'on jouit du repos en famille ou dans des réunions de parents et de voisins.

Pour le curé, la journée fut rude, surtout s'il n'a pas de vicaire; car, après les offices à l'église, il doit presque toujours assister à quelque assemblée, dans une école, au couvent, au cercle agricole, dans quelque famille, dans un cercle de jeunes gens. Toujours, naturellement, il devra y faire un discours. On le consulte volontiers sur l'ad-

ministration municipale, comme étant l'homme le plus éclairé, le plus prudent du village; on s'adresse même à lui, bien souvent, avant de se rendre chez le médecin, car ses avis ne coûtent rien et son expérience est considérable.

Voilà l'aspect que présente la paroisse de campagne au Canada français. Tout le monde s'y connaît; les pauvres sont sûrs de n'y souffrir ni du froid, ni de la faim. Chacun apporte aux quelques familles indigentes de la paroisse, ordinairement réfugiées au village, ce qu'il peut donner sans trop se gêner: une charge de bois, un sac de légumes, un morceau de viande de boucherie, une pièce d'étoffe. On donne de son travail aux cultivateurs que la maladie ou la malchance met en retard sur la saison. Quant au curé, il coordonne toutes ces bonnes volontés; c'est de lui qu'on attend le mot d'ordre. S'il traverse les rues, tous le saluent au passage, tous s'attendent à recevoir de lui un mot, un « bout de visite ». Il préside au repas des marguilliers, il dîne chez les commissaires quand il fait la visite des écoles, il va même parfois veiller chez quelques-uns de ses paroissiens ou assiste aux jeux des jeunes gens en plein air, aux environs de l'église. Il connaît les noms et prénoms de tous les enfants de la paroisse, comme l'histoire intime de toutes ses familles.

Les résultats

Le premier résultat obtenu par l'organisation paroissiale au Canada français, ce fut de garder le peuple intensément catholique. Tous les Canadiens le savent, les étrangers le constatent, la vie religieuse, retrempée chaque semaine dans les cérémonies liturgiques, anime toute l'existence du fidèle. Presque personne ne se dérobe à cette salutaire influence. « On peut compter sur les doigts de la main, disait un jour le cardinal Bégin,

non pas les hommes qui, dans une paroisse rurale, ne font pas leurs pâques, mais ceux qui ne communient pas plusieurs fois dans l'année. »

Le Canadien français a, de plus, l'orgueil, l'amour de sa paroisse; il est heureux de retrouver au loin des gens de sa paroisse, il rêve d'y retourner, même après une longue absence, et de revoir ses vieux amis, au sortir de la messe. Émigrés dans des régions nouvelles ou aux États-Unis, les Canadiens n'ont rien de plus à cœur que de reconstituer autant que possible la paroisse absente, de construire une église, d'y appeler un prêtre de leur langue, afin que l'école surgisse à son tour et que reprenne cette vie religieuse et sociale qu'ils connaissent depuis leur enfance et qui leur semble indispensable.

C'est ainsi que dans les plaines de l'Ouest canadien, comme dans les villes de la Nouvelle-Angleterre, on est surpris de retrouver soudain, dans une mer anglo-saxonne, des îlots français, profondément catholiques, qui rappellent à s'y tromper les vieilles paroisses des bords du Saint-Laurent. On n'a pas voulu se priver de cette source de force surnaturelle, de prospérité matérielle et de bonheur social que constitue la paroisse canadienne et, pour la maintenir, on s'est imposé les plus lourds sacrifices. Dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord, les Canadiens français ont ainsi, de place en place, bâti des églises, fondé des écoles libres, suscité des couvents et des hôpitaux dirigés par des religieuses venues de la province de Québec. Ils ont ainsi reproduit à l'étranger, à des centaines et des milliers d'exemplaires, la paroisse modèle où s'est écoulée si heureusement et si pieusement leur enfance. Dans la dispersion, comme dans la province-mère, la paroisse reste donc, pour les Canadiens français, le château-fort de la religion, le grand instrument de secours mutuel, la consolatrice dans l'exil, le gage d'espérance pour l'avenir.

On comprend alors que ces hommes simples soient attachés à leur paroisse et qu'ils veuillent lui conserver sa physionomie, dans l'exil autant que sur le sol natal. On s'explique aussi les conflits regrettables qui se sont parfois élevés entre les Canadiens français émigrés aux États-Unis ou dans les provinces anglaises du Canada et quelques prêtres ou évêques de nationalité étrangère. Ceux-ci ne secondaient pas les efforts faits pour reconstituer la paroisse avec toutes les institutions, les usages, les caractéristiques auxquels les Canadiens sont habitués et qu'ils jugent les plus aptes à conserver la vie religieuse et nationale chez eux et chez leurs enfants; il en résultait pour eux un drame angoissant, une crise tragique, où ils étaient partagés entre leurs ambitions les plus chères, les plus légitimes, et leur respect pour l'autorité ecclésiastique.

Cet attachement des Canadiens français à leur église et à leur paroisse, cette plénitude de vie religieuse et charitable qui en résulte, n'ont pas échappé à l'œil observateur de Mgr Landrieux: « Les paroissiens, écrit-il, dispersés sur leurs terres, habitent parfois loin de l'église, à 12, 15 kilomètres, et l'assistance à la messe est méritoire: on y vient sans ménager sa peine; on s'entasse dans des voitures, des carrioles, maintenant des autos, et on arrive, à jeun souvent, pour communier. Isolées dans leurs fermes, les familles sont heureuses de retrouver, le dimanche, les parents et les amis. Le curé, au prône, met tout son monde au courant de sa paroisse et, à la sortie de la messe, l'été en plein air, l'hiver dans la grande salle de réunion, on reprend contact les uns avec les autres; on cause, on se renseigne sur les faits de la semaine; on discute les questions municipales; on s'entend pour venir en aide à ceux que le malheur ou un mécompte a mis dans l'embarras; car tout se tient, et l'esprit paroissial implique l'assistance mutuelle; on n'oublie pas

que le second commandement est rivé au premier et que, pour aimer Dieu vraiment, il faut aimer son prochain; on est serviable; on fraternise; on prend part aux peines et aux joies des voisins et l'on se donne volontiers entre soi — ils disent comme chez nous — « un coup de main ».

« On a le sens des choses religieuses: on ne connaît ni ces retards déplorables pour le baptême des petits enfants, ni cette appréhension, pire encore, à cause des conséquences, de l'Extrême-Onction pour les malades. On dit la prière du soir en commun; on récite l'Angélus au son de la cloche, en se tournant vers l'église. Quand une équipe de défricheurs s'attaque à la forêt pour créer une ferme, pour « faire de la terre », on élague d'abord sur le front le plus bel arbre, qu'on laisse debout; on attache en travers une grosse branche et l'on travaille à l'ombre de la croix. C'est toute la vie qui est ainsi imprégnée de christianisme. »¹

Morale et fécondité

Outre cette intensité de vie catholique, outre cet « esprit de charité, de fraternité, d'assistance mutuelle », que M. Gustave Zidler a également remarqué dans les paroisses canadiennes, on se plaît à faire ressortir l'admirable fécondité des foyers catholiques au Canada français. « Les chiffres, ici, ont leur éloquence, écrit Mgr Landrieux: les 60,000 Canadiens de 1760 sont aujourd'hui plus de trois millions; c'est-à-dire que la population double en moins de trente ans... Les familles de 8, 10, 12 enfants sont nombreuses. » Nous pourrions dire que ce sont là les familles ordinaires au Canada français. Le taux moyen de natalité, dans les campagnes de la province de Québec, s'élève à 50 par mille habitants; il dépasse même ce chiffre dans certaines petites villes industrielles comme La Tuque et Chicoutimi, tandis qu'il

1. La *Documentation catholique*, tome VII, col. 586.

descend jusqu'à 8 par mille dans des villes protestantes comme Westmount.

Dans ces milieux où fleurit la piété, les vocations à la vie religieuse et sacerdotale sont nombreuses. Sir Lomer Gouin, alors premier ministre, déclarait un jour aux protestants de Toronto que c'est l'honneur et l'ambition des pères de famille canadiens-français de compter des prêtres parmi leurs fils et des religieuses parmi leurs filles. C'est ainsi que la province de Québec peut fournir des apôtres et des religieuses par centaines et par milliers à toutes les provinces du Canada, à toutes les régions des États-Unis, même aux missions des Indes, de la Chine, du Japon et de l'Afrique centrale, où plusieurs communautés canadiennes ont déjà des établissements. Fait unique dans le nouveau monde, où tous les pays, même ceux qui furent colonisés par des nations catholiques et qui sont beaucoup mieux pourvus que le Canada de biens matériels, restent dépendants des vieilles nations d'Europe pour le recrutement de leur clergé et de leurs congrégations religieuses.

On jugera, sans doute, que de pareils résultats justifient les éloges accordés à la paroisse canadienne. C'est elle, on ne saurait trop le répéter, qui a préservé jusqu'ici le Canada français de l'hérésie et de la libre pensée. Non seulement, parmi les catholiques, les non-pratiquants sont rares; mais le protestantisme a fait relativement peu d'adeptes parmi les Canadiens français. Après la conquête, on se montrait du doigt les apostats, on faisait le vide autour d'eux; bientôt ils devaient passer du côté des Anglais, adopter leur langue et leurs habitudes. M. André Siegfried, protestant français, constatait le même phénomène en 1905: « Il est inutile de le dissimuler, écrivait-il, la conversion au protestantisme entraîne généralement le passage du converti dans la société britan-

nique; les deux choses vont ensemble.»¹ La paroisse, en favorisant le groupement des Canadiens français, en accusant leur isolement, les a préservés des mariages mixtes, a suscité partout la fondation d'écoles confessionnelles, où la religion catholique inspire tout l'enseignement. Rien ne pouvait mieux empêcher la pénétration graduelle du protestantisme.

Création de paroisse

Après cet exposé de la physionomie extérieure et de l'heureuse influence de la paroisse canadienne, il sera intéressant de voir comment se fonde une nouvelle paroisse au Canada français.

L'Église, dans la province de Québec, jouit d'une liberté entière pour se conformer aux règles du Droit canonique; ce qui donne à la paroisse canadienne, selon l'expression de Mgr Landrieux, « une physionomie très spéciale qu'elle n'a, au même degré, nulle part ailleurs »; — en outre, elle peut compter sur la collaboration du pouvoir civil pour le développement de ses œuvres et pour l'érection de nouvelles paroisses.

En effet, nous l'avons dit plus haut, en dehors des villes les deux pouvoirs s'entendent pour assigner les mêmes limites à la paroisse et à la municipalité. Dans les régions de colonisation, quand un nouveau groupement se forme, l'évêque et le ministre provincial se concertent pour fixer les bornes de la nouvelle unité, pour choisir le site de l'église et de l'école qui constitueront le centre du village. D'ordinaire le gouvernement cède gratuitement un vaste terrain où s'élèveront plus tard ces édifices publics, il accorde même une subvention pour construire la première église-école, qui servira au culte en même temps qu'à l'enseignement, jusqu'au jour où les paroissiens, devenus nombreux, assumeront la tâche

1. André SIEGFRIED: *Le Canada, les deux races*. Paris, 1906, page 22.

d'élever un temple plus digne de leurs ressources et de leur piété. Sur la requête de la majorité d'entre eux, l'évêque ou son représentant convoquera alors une assemblée de paroisse, et l'on déterminera la façon de procéder dans cette entreprise. Le plus souvent on décide de faire une répartition entre propriétaires. Des syndics sont élus et déterminent la quote-part qu'il incombera à chaque propriétaire de payer d'après l'évaluation de son avoir; cette imposition est généralement répartie sur dix, vingt, quarante ans. On procède alors à un emprunt garanti par ces annuités, qui ont sanction légale, avec privilège de première hypothèque.

La paroisse est administrée, au temporel, par le Conseil de Fabrique composé du curé, président d'office, et de trois marguilliers élus par les paroissiens. L'État reconnaît le droit qu'à la paroisse de s'administrer elle-même et accepte la signature du curé comme représentant de la Fabrique. Celle-ci jouit de la personnalité civile et ne rend de comptes qu'à l'évêque. L'église, le presbytère, le cimetière, la salle d'œuvres, comme les écoles, couvents et collèges, sont exempts d'impôts, du moins en pratique, dans la plupart des paroisses. Les revenus de l'église proviennent de la location des bancs, des quêtes et de la rétribution pour services religieux, messes chantées, funérailles, mariages. Le traitement du curé est assuré par la part qui lui revient du casuel et par la dîme, fixée au vingt-sixième des grains récoltés ou à une légère somme d'argent dans les villes et les villages. Le droit à la dîme est reconnu par la loi civile. Elle n'est due que par les catholiques; mais un catholique qui cesse de pratiquer ou qui devient protestant doit avertir le curé par écrit pour être libéré de son obligation. Elle n'est pas exigée des pauvres. Les tribunaux civils appuient également les réclamations de la Fabrique contre ceux qui négligent, sans motif suffisant, de payer les répartitions pour construction d'église et autres redevances

ecclésiastiques reconnues par la loi de la province de Québec.

Église, école, municipalité

Chaque fois qu'une circonscription nouvelle de territoire est constituée en unité morale, trois pouvoirs juxtaposés sont reconnus par le gouvernement: le Conseil municipal, pour l'administration civile; le Conseil de Fabrique, pour l'administration temporelle de la paroisse; la Commission scolaire, pour la gestion de l'enseignement élémentaire. Le curé fait partie des deux derniers de ces trois corps, dont les attributions et le budget sont entièrement distincts. Le trésorier municipal est généralement chargé de collecter l'impôt scolaire, mais celui-ci reste entièrement à la disposition des commissaires et la décentralisation est parfaite.

Le gouvernement provincial a ses inspecteurs d'écoles, il accorde des subventions pour suppléer à la taxe recueillie dans les arrondissements; il fait des suggestions et accorde des subsides pour la construction des écoles et leur ameublement; mais les commissaires ont toute liberté d'en profiter ou d'y renoncer, s'ils trouvent les conditions du gouvernement trop onéreuses; ils choisissent les instituteurs, déterminent leur salaire, achètent les livres, président les distributions de prix et accordent des récompenses aux enfants, à leur gré. Le curé a toujours le droit de visiter les écoles, d'y enseigner le catéchisme et de veiller à l'instruction religieuse des enfants. ¹

Le curé, officier civil

Ce n'est pas le seul domaine où le curé concourt avec l'État pour l'administration civile. D'abord, au Canada, ce sont les ministres du culte qui sont ordinairement les officiers reconnus par l'État pour présider aux mariages. Il en est ainsi tout particulièrement dans

1. J.-F. FOULIOT: *Droit paroissial*, Québec, 1918, page 349.

la province de Québec, où le gouvernement prend soin de conformer sa législation aux prescriptions du Droit canon, pour ce qui concerne les catholiques.

En outre, le curé est chargé de tenir les registres de l'État civil en même temps que ceux de la paroisse. « Le pouvoir temporel, considérant l'importance pour les individus, la famille et la société civile tout entière, de la constatation exacte des naissances, mariages et décès, a fait de son côté des règlements pour prescrire la tenue de tels registres et en déterminer tous les détails. Il reconnaît pour les fins civiles nos registres ecclésiastiques, en exigeant toutefois certaines modifications, qu'il croit utiles ou nécessaires. A ce point de vue les curés les tiennent donc aussi comme représentants de l'autorité civile et doivent conséquemment observer les lois qui règlent cette matière. »¹ Pour ce travail, le curé reçoit de l'État une rémunération proportionnée au nombre d'actes qu'il doit dresser.

Le curé nomme seul les employés de l'église. Il peut les renvoyer ou les destituer; si la Fabrique fait ces nominations, le consentement du curé est toujours requis pour que celles-ci soient valides.² D'ailleurs, toutes les décisions du Conseil de Fabrique sont soumises à l'avis prépondérant du curé ou de l'évêque.³ Ce Conseil se compose du curé, des marguilliers actuels et des anciens marguilliers qui habitent encore la paroisse. L'élection des marguilliers se fait dans une assemblée des paroissiens convoquée par le curé, ordinairement à la fin du mois de décembre. Les comptes de Fabrique sont rendus chaque année par le marguillier en charge, en présence du curé, parfois en présence de l'évêque ou de son représentant.

1. J.-F. POULIOT: *Droit paroissial*, Québec, 1918, page 321.

2. *Ibid.*, page 357.

3. Mgr PAQUET: *Droit public de l'Église. L'Organisation religieuse et le pouvoir civil*, page 238.

L'administration temporelle des biens de Fabrique n'a pas toujours été sans susciter des oppositions, souvent même des difficultés assez graves; on s'en plaignait déjà sous le régime français et Mgr Briand, tout de suite après la conquête, dénonçait le mauvais caractère de nombreux paroissiens. Nous devons dire pourtant, que le régime paroissial fut, au Canada, bienfaisant à tout point de vue. Seule l'application des règles canoniques, sanctionnées par le pouvoir civil, pouvait permettre l'érection et le soutien de tant d'églises forcément dispendieuses, vu les foules qu'elles doivent recevoir, et la création d'un tel nombre d'institutions religieuses considérables. Dans un pays pauvre comme était le Canada, les dons princiers furent longtemps inconnus parmi les catholiques; les sommes importantes ne pouvaient s'accumuler que par les innombrables contributions inspirées aux personnes du menu peuple par la piété envers Dieu et l'attachement aux institutions nationales. C'est cette générosité qu'il fallait canaliser, organiser, pour lui faire produire au centuple, et c'est ce que réalisa l'administration paroissiale.

De plus, l'habitude de gérer les affaires de Fabrique devait préparer les Canadiens à passer du régime de la monarchie absolue à l'exercice des fonctions publiques. La paroisse devait aussi fournir aux Canadiens les cadres et tous les organes nécessaires à la création des œuvres multiples d'assistance mutuelle mises en honneur par la sociologie moderne. On jugera de la souplesse d'adaptation de la paroisse canadienne en voyant ce qu'on a pu réaliser dans une grande paroisse de ville: la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal, dirigée par les Pères Jésuites. On peut dire que les œuvres qui s'y épanouissent, sans être réalisées avec autant d'ensemble dans toutes les autres paroisses des grandes villes de la province de Québec, ne sont étrangères dans aucune de celles qui sont arrivées au terme de leur développement.

Deuxième partie

UNE PAROISSE DE VILLE AU CANADA

L'IMMACULÉE-CONCEPTION, MONTRÉAL

Dirigée par les PP. Jésuites

Mgr Landrieux, dans la lettre pastorale que nous avons souvent citée, parle ainsi des paroisses de ville: « Dans les grandes paroisses, les vicaires sont chargés plus spécialement d'un quartier; ils connaissent les familles une par une et les suivent de très près. Les fidèles sont groupés par catégories: hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, dans des confréries où l'on vient, auxquelles on tient, et qui permettent une adaptation plus souple et plus précise de l'instruction religieuse et de la piété. On s'ingénie pour leur ménager des occasions de se rencontrer, de fraterniser dans des retraites, des pèlerinages, des fêtes coopératives, afin d'entretenir l'union et la cohésion de la communauté paroissiale. »

C'est ce programme que les Jésuites de Montréal ont voulu exécuter dans leur belle paroisse de l'Immaculée-Conception. ¹

Cette paroisse, fondée en 1883, érigée canoniquement en 1887, leur fut accordée par l'archevêque de Montréal, pour soutenir le scolasticat où les jeunes religieux de la Compagnie de Jésus font leurs études de philosophie et de théologie. Le presbytère et la maison d'études ne font qu'un.

1. On nous a souvent demandé de faire connaître à l'étranger la vie paroissiale canadienne-française. « Ceux d'entre vous qui font de la propagande en faveur du Canada français, nous dit-on parfois sur un ton de reproche, exposent une œuvre, parlent d'une association, d'un congrès. Tout cela existe en Europe et ailleurs, souvent avec plus de perfection que chez vous. Ce qui n'existe peut-être nulle part au même degré, c'est l'ensemble de vos œuvres, c'est la vie débordante qui se manifeste constamment dans vos paroisses. C'est cela qu'il faudrait faire connaître. » Nous avons voulu répondre à ce désir, plutôt que satisfaire un sentiment de vanité stérile, en écrivant la monographie qu'on va lire. Nous espérons que l'intention qui nous anime nous fera pardonner de sortir de la réserve habituelle aux Canadiens.

Les progrès de la paroisse furent rapides. Un jour du mois de novembre 1883, écrit un annaliste, « les petits chars à chevaux déposaient le P. Cazeau et le Frère, son compagnon, à l'angle de la rue Sainte-Catherine et du chemin Papineau, ou Chemin-Neuf. Les deux religieux montent à pied le chemin Papineau, passent la barrière de péage aux limites de la ville, qui se trouvaient alors entre les rues Sherbrooke et Rachel. Là, de chaque côté et en face d'eux, des champs à perte de vue, toujours des champs. A peine huit à dix maisons sur le chemin, quatre sur l'avenue de Lorimier. A gauche, la ferme Logan. Au fond, vers l'ouest de la rue Rachel, en face de la ferme Logan et d'un dépôt public, qui deviendront respectivement le magnifique parc Lafontaine et son lac artificiel, on aperçoit un ramassis d'assez pauvres maisonnettes sur les rues de la Roche et Brébeuf ». ¹

C'est dans cette banlieue que les Jésuites venaient construire leur scolasticat de philosophie et de théologie, tout en se chargeant d'une église commencée en 1876 et laissée inachevée à cause d'une crise financière inattendue. En retour, l'évêque de Montréal leur accordait les revenus de la paroisse qu'ils constitueraient peu à peu.

Le P. Arpin, qui succéda au P. Cazeau, fut le véritable fondateur de la paroisse, qu'il desservit de 1884 à 1890. Avec son assistant, le P. Hyacinthe Hudon, il surveilla la construction du scolasticat et la restauration du soubassement qui devait servir d'église. Ces travaux furent terminés à l'automne de 1884 et la bénédiction solennelle des deux édifices fut faite par Mgr Fabre, le 8 décembre de la même année, après la messe chantée par le curé du Sacré Cœur, M. Dubuc, et le sermon prêché par le curé de St-Jean-Baptiste, M. Magloire Auclair.

Lors du premier recensement officiel, en janvier 1888, la paroisse contenait déjà 322 familles et 1,569 habitants.

1. Le *Bulletin paroissial* de l'Immaculée-Conception, Montréal, novembre 1923.

En 1895, le soubassement commencé en 1876 ne suffisant plus à contenir tous les paroissiens, on décide de construire une grande église à l'angle des rues Rachel et Papineau. Construite en 1896 et 1897, sous la surveillance des Pères Renaud et Désy, elle fut bénite le 5 juin 1898, par S. G. Mgr Bruchési. Un vaste soubassement, capable de contenir quinze cents personnes, permet d'y avoir en même temps deux offices religieux. En 1902, on ouvrait une chapelle de secours dans la future paroisse Saint-Stanislas; puis, à partir de 1910, des paroisses nouvelles commencèrent à se détacher de la paroisse primitive. Aujourd'hui, après quarante ans, une population de soixante-quinze mille habitants est établie sur le territoire où s'étendait autrefois la paroisse de l'Immaculée-Conception; dix paroisses y sont florissantes; la seule paroisse de l'Immaculée-Conception, au recensement de septembre 1928, comprenait 4,457 familles, soit 20,398 âmes, dont 17,511 communiants. Parmi cette population il y a quelques centaines de catholiques de langue anglaise, qui sont rattachés à une paroisse distincte, la paroisse Saint-Dominique, et 818 non-catholiques.

Vie paroissiale

Neuf Pères sont appliqués exclusivement au ministère paroissial, chacun ayant la charge d'un quartier qu'il doit visiter, dont il fait le recensement à l'automne, où il administre les sacrements aux malades. Outre le curé et les vicaires réguliers, d'autres Pères, attachés au scolasticat, aident pour la prédication et l'administration des sacrements. Les jours de grand concours, il y a jusqu'à 22 confesseurs à la disposition des fidèles, 12 dans l'église, 10 au soubassement. Le dimanche, de 5 heures du matin à 11 heures, il y a douze messes paroissiales, sept en haut: à 5 h. 15, 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. et 11 h.; cinq dans la crypte: à 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. 30, 9 h. 30,

10 h. 30. On fait les annonces et on prêche à toutes ces messes, excepté à celle de 5 h. 15. La messe de 7 h. 30 est précédée de la récitation de l'office de la sainte Vierge par les membres de la congrégation des hommes; la messe de 8 h. est réservée aux enfants des écoles, qui y communient en grand nombre. Outre les messes paroissiales, il y a, également à 8 h., la messe des jeunes gens, dans la chapelle du scolasticat, qui contient huit cents personnes. Les jeunes congréganistes y récitent l'office; ils y trouvent quatre prêtres pour les confesser, y communient en bon nombre et entendent un sermon. Il y a aussi messe et prédication pour les servants de messe, à 7 h. 30, dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste, chapelle destinée aux baptêmes et aux mariages.

Chaque année, entre la fin d'octobre et le 8 décembre, on prêche quatre retraites de huit jours, une pour chaque catégorie de fidèles: hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles. La retraite des jeunes filles se termine toujours le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception. De cette façon, la très grande majorité des paroissiens communique plusieurs fois l'an. Ceux qui ont suivi la retraite à l'automne communient généralement de nouveau à Noël, puis durant le carême. L'on a ainsi un nombre moins considérable de chrétiens négligents qui se contentent d'une communion par année. Les enfants des écoles ont leur retraite de trois jours à la rentrée des classes.

Outre les retraites annuelles, il y a prédication extraordinaire pendant le mois de Marie, pendant la neuvaine du Sacré Cœur, pendant la neuvaine de saint François-Xavier, au mois de mars. On prêche aussi, chaque année, un triduum eucharistique et un triduum préparatoire à la fête des bienheureux Martyrs canadiens, le 16 mars. Durant le mois du saint Rosaire, il y a, tous les soirs, récitation du chapelet et bénédiction du très saint Sacrement à l'église. Pendant le mois de saint

Joseph, le mois du Sacré Cœur et la neuvaine du Saint-Esprit on fait une lecture et des prières spéciales entre la messe de six heures et demie et celle de sept heures. Les Dames de Sainte-Anne (congrégation des dames) ont un triduum préparatoire à la fête de leur sainte patronne, au mois de juillet.

Tous les vendredis on fait l'heure sainte dans l'église, le soir. Le premier vendredi de chaque mois, les dames et demoiselles font une heure d'adoration à trois heures de l'après-midi; l'heure sainte du soir est, ce jour-là, spécialement réservée aux hommes; pour les enfants des écoles, il y a bénédiction du très saint Sacrement dans la crypte, ce même jour, à la sortie des classes. Tous les premiers lundis du mois, le soir, les hommes sont invités à faire le chemin de la croix. Pendant le carême il y a des exercices de piété tous les mercredis, outre l'heure sainte du vendredi. Le Mercredi des Cendres, l'église et le soubassement se remplissent, le soir, de fidèles qui viennent recevoir l'imposition des cendres et entendre le sermon d'ouverture du carême. Une foule aussi considérable assiste au sermon sur les morts, le soir de la Toussaint.

La communion réparatrice en l'honneur du Sacré Cœur, le premier vendredi ou le premier dimanche du mois, est presque générale dans la paroisse. Au reste, un nombre considérable de personnes ont l'habitude de la communion fréquente. On peut en juger par le nombre des communions distribuées dans l'église durant une année: il dépasse 600,000, ce qui donne une moyenne de plus de 1,600 communions par jour. Les jours de grande fête, le nombre des communions s'élève à près de dix mille. Diverses industries sont employées afin de stimuler le zèle des enfants pour la communion fréquente.

Le catéchisme est enseigné chaque semaine dans les écoles, par des Pères ou des scolastiques, étudiants en

philosophie ou en théologie; le dimanche, les élèves des classes supérieures remplissent la crypte et un prêtre leur fait le catéchisme et donne la bénédiction du très saint Sacrement. De plus les instituteurs et institutrices donnent leurs leçons régulières de catéchisme dans les classes.

Écoles paroissiales

Toutes les écoles publiques de la province de Québec sont, on le sait, des écoles confessionnelles. Les catholiques régissent leurs écoles par des commissions scolaires soumises au Conseil catholique de l'Instruction publique, composé des évêques de la province et d'un nombre égal de laïques; les protestants, de leur côté, gouvernent leurs écoles comme ils l'entendent. L'État, c'est-à-dire le gouvernement provincial de Québec, se limite à son rôle, qui est d'encourager l'instruction publique en lui accordant des subsides et d'autres secours matériels.

Quand les PP. Jésuites s'établirent sur la rue Rachel, en 1885, leur scolasticat faisait partie du village de la Côte Visitation. En 1890, le village de Lorimier se détachait de la Côte Visitation et constituait une municipalité indépendante. Par le fait même, une commission scolaire distincte devait être établie. C'est cette commission qui construisit les belles écoles que fréquentent encore aujourd'hui les enfants de notre paroisse. Mais déjà, dès 1885, les Jésuites avaient ouvert une école pour filles et garçons dans la sacristie de leur église. Une école pour fillettes seulement s'ouvrait l'année suivante, puis, en 1887, une école plus spacieuse était construite pour les garçons, sur l'emplacement de l'église actuelle. En 1888, les Frères de l'Instruction chrétienne prenaient la direction de cette école. Les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie étaient déjà chargées de l'école des filles, y venant de l'académie Marie-Rose, située dans la

paroisse Saint-Jean-Baptiste. En 1891, après la construction de l'académie de Marie-Immaculée, sur la rue Marie-Anne, les religieuses y prirent leur logement. Désormais, les mêmes congrégations de Frères et de Sœurs se chargeront de toutes les écoles qui s'ouvriront dans la paroisse des PP. Jésuites. C'est ainsi qu'on les trouve aussi dans les paroisses avoisinantes de Saint-Stanislas, de Saint-Pierre-Claver, de Saint-Jean-Berchmans, détachées de la paroisse primitive. Dans la paroisse actuelle de l'Immaculée-Conception, les Frères de l'Instruction chrétienne dirigent deux grandes écoles pour les garçons, l'école Garnier et l'académie Saint-François-Xavier; les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie dirigent l'académie de Marie-Immaculée et l'école Proulx. Ces quatre écoles dépendent maintenant de la commission scolaire de Montréal. On y compte 2,420 enfants inscrits sur les registres.

Outre ces écoles publiques, il y a dans la paroisse de l'Immaculée-Conception un pensionnat pour les jeunes filles, tenu par les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie, et un jardin de l'enfance pour les petits garçons, tenu par les Sœurs de la Providence. Il y a 395 élèves au pensionnat, y compris les externes, et 240 petits garçons au jardin de l'enfance. Le pensionnat fut ouvert en 1898 et le jardin de l'enfance en 1915. Une centaine d'enfants de la paroisse vont à l'école Normale Jacques-Cartier et constituent les classes d'entraînement où se forment les futurs instituteurs.

Chaque mois le P. Curé, ou l'un de ses vicaires, fait la lecture des notes dans chacune des écoles. Il y a confession générale des enfants une fois par mois, puis invitation à se confesser à certains autres jours déterminés. La congrégation de la Sainte-Vierge et la congrégation des Saints-Anges sont établies dans les écoles de filles et la Ligue des Cadets du Sacré-Cœur dans les écoles de

garçons. Le *Trésor du Sacré-Cœur* produit ses bons effets en plusieurs classes. L'œuvre de la Sainte-Enfance y est aussi florissante. Chaque année, les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, chargées de promouvoir cette œuvre dans le diocèse de Montréal, visitent les diverses maisons d'éducation de la paroisse pour intéresser les enfants au salut des petits infidèles. En 1928, plus de cinq cents dollars furent recueillis dans les écoles de la paroisse pour cette œuvre. Ces dons proviennent des sous que les enfants prélèvent sur le peu d'argent qu'ils reçoivent pour s'acheter des friandises. Il y a encore d'autres moyens d'attirer l'attention des élèves sur les missions lointaines, particulièrement les pratiques de l'Apostolat de la Prière, l'usage du calendrier-missionnaire, des conférences avec projections données par les scolastiques qui se destinent aux missions. De plus, chaque année, dans les écoles des Frères, il y a la semaine de la vocation, pendant laquelle des Pères et des scolastiques viennent entretenir les élèves de la vocation sous ses différents aspects, vocation religieuse, vocation sacerdotale, vocation missionnaire, vocation à l'enseignement ou aux œuvres de charité.

Il conviendrait de mentionner aussi l'école Saint-Ignace, fondée par les Jésuites de l'Immaculée-Conception, pour le recrutement de leur Ordre, surtout en vue de leur mission de Chine. Les PP. Jésuites voulurent faciliter ainsi les études classiques à des enfants de leur paroisse qui semblent avoir une vocation religieuse, mais dont les parents sont pauvres et chargés de famille. Le nombre des élèves de cette école pourra s'élever jusqu'à deux cents; on y admet des enfants d'autres paroisses.

Congrégations paroissiales

Dès l'établissement de la paroisse, les premiers desservants se préoccupèrent de fonder des congrégations

pieuses pour les diverses catégories de fidèles: la Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes et jeunes gens et la congrégation des Dames de Sainte-Anne en 1887; la congrégation des Enfants de Marie pour les jeunes filles et une conférence de Saint-Vincent de Paul en 1888; les Cadets du Sacré-Cœur en 1890, etc.

Aujourd'hui, voici les congrégations qui existent dans la paroisse, avec leur effectif approximatif:

1° *La Congrégation des hommes*: 435 membres. Les réunions ont lieu tous les dimanches, à sept heures du matin. La récitation de l'office de la sainte Vierge est suivie de la messe de communion et d'une instruction.

2° *La Ligue du Sacré-Cœur*, pour les hommes: 917 membres. Communion générale le premier dimanche du mois, heure sainte le premier vendredi du mois, à huit heures. Ces deux réunions attirent la très grande majorité des Ligueurs. Les officiers y portent leurs insignes; le drapeau de la Ligue est en place d'honneur; on y récite le chapelet et les litanies du Sacré-Cœur et toute la foule prend part au chant. Les Ligueurs sont divisés en quinzaines, à la tête desquelles sont préposés les chefs de groupe. Ceux-ci ont une réunion spéciale chaque mois. Ils constituent le conseil de vigilance de la paroisse, chacun s'occupant de son bout de rue, ayant l'œil à tout ce qui intéresse la moralité publique, tavernes, étalages, magasins d'images et de livres, lieux de rendez-vous. Ils sont d'ordinaire en relation intime avec le capitaine de police du quartier.

Parmi les Ligueurs se recrutent les congréganistes et les hommes d'œuvres de la paroisse. Ils sont à la tête de toutes les campagnes pour le bien de la religion: bonne presse, repos du dimanche, antialcoolisme, moralisation du cinéma, etc. Outre les pratiques de l'Apostolat

de la Prière, ils observent les cinq promesses qui font de la Ligue du Sacré-Cœur, au Canada, un si puissant moyen de persévérance dans le bien: 1° Communion au moins quatre fois l'an (ici, tous les mois), aux jours de communion générale indiqués par le directeur; 2° ne jamais manquer par sa faute à la messe du dimanche et des fêtes d'obligation; 3° ne pas blasphémer, s'efforcer d'empêcher le blasphème et de le réparer; 4° ne pas aller boire dans les débits de boisson, fuir les réunions pour boire et combattre l'intempérance; 5° ne s'affilier à aucune société défendue par l'Église et respecter l'autorité du clergé. Les Ligueurs se font gloire de porter ostensiblement le bouton-insigne de la Ligue. Outre la Ligue des hommes, la Ligue des jeunes gens groupe plusieurs centaines de membres qui font les mêmes promesses.

3° Les *Dames de Sainte-Anne*, congrégation de la sainte Vierge pour les femmes mariées. On jugera de leur nombre et de leur assiduité par le fait que 1,519 d'entre elles payèrent leur contribution en 1928. Réunion deux fois par mois, le lundi soir, à huit heures. C'est parmi ces dames que se recrutent les grandes organisatrices d'œuvres paroissiales dont il sera question plus loin. Le conseil, élu chaque année, est à la tête de toutes les entreprises de bienfaisance féminines. Les Dames de Sainte-Anne, remarquablement fidèles aux réunions ordinaires, ont une petite retraite spéciale de trois jours, pour se préparer à la fête de leur patronne, le 26 juillet, outre la retraite annuelle des dames, en automne.

4° La *Congrégation des Jeunes Gens*: 656 membres. Messe spéciale chaque dimanche, à huit heures, dans la chapelle du scolasticat. Récitation du petit office de l'Immaculée-Conception, chant de cantiques. Quatre confesseurs sont à la disposition des jeunes gens avant la messe; deux prêtres distribuent la sainte communion.

Après la messe, sermon. Le tout se termine par le chant du *Magnificat*. A la retraite annuelle des jeunes gens, au mois de novembre, on recrute de nouveaux approbanistes, qui sont reçus membres de la congrégation, soit le 8 décembre, à la fête de l'Immaculée Conception, soit le 2 février, à la fête de la Purification de la sainte Vierge.

5° *Enfants de Marie*, congrégation de la sainte Vierge pour les jeunes filles: plus de 1,600 membres, outre les congrégations des écoles. Réunion deux fois par mois, le dimanche après-midi, à deux heures. Récitation du petit office de l'Immaculée-Conception, sermon, bénédiction du très saint Sacrement.

6° *Zélatrices du Sacré-Cœur*: 313 en office. L'Apostolat de la Prière compte 10,850 associés dans la paroisse, y compris ceux qui fréquentent encore les écoles. Les Zélatrices de la paroisse sont chargées de distribuer les 1,138 *Messagers du Sacré Cœur* qui circulent parmi leurs quinzaines. Elles font une heure d'adoration du très saint Sacrement le premier vendredi du mois, à trois heures de l'après-midi. Elles y récitent l'office du Sacré-Cœur. Elles ont une autre réunion le troisième vendredi du mois, après l'heure sainte hebdomadaire.

7° Les *Adoratrices du Saint-Sacrement*: 560 membres. Chacune fait une heure d'adoration par semaine, à sa convenance. Elles sont particulièrement convoquées à l'heure sainte de trois heures, le premier vendredi du mois.

8° La *Congrégation de Saint-Jean-Berchmans*, qui groupe les servants de messe. Ils sont une cinquantaine, ayant leurs officiers élus chaque année, leur messe spéciale avec sermon chaque dimanche, et une réunion le premier dimanche du mois, après les vêpres. Ils y reçoivent, avec une légère rémunération, les avis du directeur. Ils célèbrent la fête de leur patron, le 26 novembre,

et prennent part à quelques excursions récréatives pendant la belle saison. Tous doivent se rendre chaque jour à l'église, où une quarantaine de messes sont célébrées. Outre les servants de messe, une centaine d'enfants prennent place au sanctuaire pendant les offices solennels. Ils sont dirigés par les Frères des écoles.

9° Les *Petits Chanteurs de la Madone*. C'est la maîtrise, qui compte 45 soprani et 25 altos, recrutés dans les écoles de la paroisse. Ils ont une pratique de chant tous les deux jours dans leur école, où le maître de chapelle se rend à la sortie des classes, et une autre le mercredi soir, dans la salle de chant annexée à la sacristie. Pour les attirer et les retenir, le maître de chapelle, un des vicaires, leur accorde chaque année, outre quelques soirées et excursions récréatives, une légère rémunération. Celle-ci n'est donnée qu'à ceux qui persévèrent au moins deux ans; elle augmente d'année en année.

10° La *Chorale de l'Immaculée-Conception* comprend deux sections, hommes et femmes. La première se compose de 45 chantres, la seconde de 65 chanteuses. Chaque section a ses officiers élus annuellement. Les hommes seuls, avec les enfants, chantent aux offices ordinaires de l'Église. Le chœur des femmes chante pendant la messe de neuf heures, le dimanche, et dans certaines cérémonies exceptionnelles, comme pendant le mois de Marie, les Quarante-Heures, la neuvaine du Sacré-Cœur, les retraites de dames et de jeunes filles. Chaque groupe a ses soirées récréatives; les hommes ont l'avantage de passer quelques jours dans la maison de campagne des scolastiques, dans les Laurentides, pendant la seconde quinzaine du mois d'août.

11° La *Ligue du Chemin de la croix*, composée surtout d'hommes qui ont déjà fait la retraite fermée. C'est à la demande d'anciens retraitants que cette pratique fut

instituée, le premier lundi de chaque mois. Plus de cent hommes y assistent. L'un d'entre eux parcourt les stations et récite les prières d'usage. Le plus souvent, il n'y a pas de prêtre pour présider la cérémonie. Un des officiers de la Ligue prend soin d'afficher à la porte de l'église, le dimanche précédent, l'annonce du chemin de croix du lendemain et le sacristain ouvre l'église à l'heure indiquée. Le nombre des assistants ne diminue pas avec les années.

La Conférence de Saint-Vincent de Paul

La Conférence de Saint-Vincent de Paul est la première des sociétés de bienfaisance établies dans la paroisse de l'Immaculée-Conception. Elle se divise aujourd'hui en deux sections, celle des hommes et celle des jeunes gens. La section des hommes compte une centaine de membres actifs, qui font la visite des pauvres à domicile, et une cinquantaine de membres honoraires qui versent, chaque année, une aumône substantielle à la Conférence.

La section des hommes se réunit tous les dimanches avant la grand'messe. Les membres font rapport de ce qu'ils ont fait depuis la dernière assemblée, discutent les questions qui concernent le bon fonctionnement de l'œuvre. Deux fois par année ils font, avec l'aide de la section des jeunes et d'autres associations paroissiales, une quête de maison en maison pour alimenter la caisse des pauvres. Chacune de ces quêtes rapporte plus de quinze cents dollars, outre les dons considérables en nature que fournissent de généreux marchands, épiciers, bouchers, boulangers, marchands d'habits, de chaussures et de combustible.

La section des jeunes gens, formée parmi les congréganistes, compte une quinzaine de membres. Elle a ses réunions tous les dimanches, après la messe de congré-

gation. Ces jeunes gens se montrent très généreux dans leurs contributions, fidèles aux assemblées, réguliers dans la visite des malades. Le seul reproche que leur directeur serait tenté de leur faire serait qu'ils s'apitoient trop vite sur les besoins de ceux qui leur demandent du secours. Les deux sections de la Saint-Vincent de Paul secourent jusqu'à une centaine de familles à la fois.

A côté de cette œuvre, on constitua, dès le début, l'*ouvroir des pauvres*, où des dames et des demoiselles viennent, à des jours déterminés, confectionner et réparer des habits pour les pauvres. Un rapport récent énumère ainsi les distributions faites au vestiaire des pauvres pendant une année: 182 paires de chaussures neuves et 209 paires de chaussures usagées; 185 paires de caoutchoucs neufs et 75 paires de caoutchoucs usagés; 47 enfants habillés au complet pour la première communion; valeur des dons, \$1,823.75. Le rapport se termine par une invitation aux familles riches d'apporter au vestiaire tous les vêtements qui ne leur servent plus.

C'est dans la salle de chant, près de la sacristie, que l'*ouvroir* tint d'abord ses séances de couture et eut ses armoires de lingerie, à côté des rayons de la bibliothèque paroissiale; mais les œuvres se multipliant et se gênant les unes les autres, on résolut, en 1919, de construire une sorte de maison de secours qu'on appela la Maison Saint-Vincent de Paul. Une centaine de généreux souscripteurs versèrent une somme suffisante pour construire une maison à deux étages, avec sous-sol et rez-de-chaussée. Au sous-sol on aménagea un logement pour le gardien de la maison, ainsi qu'une salle de couture, des armoires pour le linge, un hangar pour le combustible destiné aux pauvres. Le rez-de-chaussée, tout d'une pièce, sert de lieu de réunion à diverses sociétés; c'est aussi là qu'ont lieu les consultations médicales pour les bébés et que les dames charitables tiennent les assemblées de l'Assistance

maternelle ou font des séances récréatives au bénéfice de leurs œuvres. Le premier étage est réservé au patronage des fillettes et à d'autres associations féminines; le deuxième sert de logement à une famille. Cet immeuble, en diminuant l'encombrement des autres salles paroissiales, rend d'inappréciables services.

L'Assistance maternelle

L'Assistance maternelle tient de près à la Conférence de Saint-Vincent de Paul. L'œuvre elle-même, fondée à Montréal en 1912, se compose d'un comité général et de comités paroissiaux. Elle a pour but de « secourir les mères pauvres avant, au moment et après la naissance de l'enfant... Les comités paroissiaux sont chargés du soin et de l'entretien de leurs malades, qu'ils secourent souvent de concert avec les Conférences de la Saint-Vincent de Paul ». Le caractère spécifique de l'œuvre est de secourir les mères pauvres à leur domicile. « Après une enquête minutieuse, mais faite dans un esprit de miséricordieuse charité, les mères reçoivent gratuitement les soins du médecin, de la garde-malade, les remèdes, la lingerie, la literie, la layette, les provisions, le lait et le chauffage. La règle prescrit l'obligation de les sustenter pendant les dix jours qui suivent la naissance de l'enfant, mais dans le plus grand nombre des cas, il est impossible de se conformer à ces seules exigences et alors il faut nourrir la mère des mois entiers, avant et après sa maladie, surtout pendant la froide saison de l'hiver, alors que la misère devient plus cruelle et plus persistante. »¹

Le comité paroissial de l'Immaculée-Conception fut un des premiers constitués par l'Assistance maternelle.

1. *La Bonne Parole*, septembre 1927, reproduite dans la brochure 166 de l'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, pages 29 et suiv.

Une quinzaine de dames charitables, formées depuis longtemps aux œuvres de dévouement, réalisent ce magnifique programme. Chaque semaine elles ont une après-midi de couture en commun, dans la maison Saint-Vincent de Paul, et concertent leur action. Elles rencontrent parfois des cas qui nécessitent un courage peu ordinaire: ces dames doivent alors faire chez les pauvres des travaux de ménage qu'elles ne font pas chez elles. Elles profitent de leurs visites aux malades pour enseigner à leurs protégées des notions d'hygiène et de puériculture, d'art culinaire, voire même de raccommodage. Elles découvrent bien des misères: « Enfants infirmes, malades ou insoumis, pères tuberculeux ou sans travail, mari brutal et ivrogne... L'Assistance maternelle réclame alors pour ses protégées le service des diverses institutions charitables. » Pour que leur œuvre bienfaisante ait des suites durables, les visiteuses ne laissent pas à elles-mêmes les infortunées qu'elles ont secourues: « Avant de terminer son service auprès des mères, l'Assistance maternelle engage ses protégées à inscrire leurs bébés aux Gouttes de lait paroissiales, à les y conduire régulièrement, confiant ainsi à des mains compétentes l'œuvre qu'elle avait commencée. »

La Goutte de lait

La Goutte de lait, en effet, œuvre distincte de l'Assistance maternelle, a pour but de continuer et de compléter son heureuse action, tout en élargissant son objectif. Elle ne s'intéresse pas seulement aux pauvres: elle se propose de diminuer la mortalité infantile en donnant aux mères, à toutes les mères, des leçons pratiques de puériculture, en donnant aux bébés les soins préventifs dont ils peuvent avoir besoin.

Tous les deux jours, dans l'après-midi, la grande salle de la Maison Saint-Vincent de Paul est envahie par les

bébés de la paroisse et leurs mamans. Un médecin et une garde-malade leur offrent gratuitement leurs services. Les enfants sont pesés et examinés; la visite et le poids de chacun sont inscrits sur une fiche; à la fin de l'année, tous auront droit de concourir pour la distribution des prix: prix d'assiduité, prix de santé, prix de guérison, prix d'alimentation maternelle, etc.

Le dernier rapport publié, celui de 1928, indique qu'il y eut, cette année-là, 354 inscriptions de nouveaux-nés et que 614 bébés furent présentés à la consultation médicale; le médecin fit, durant l'année, 5,839 examens; la garde-malade fit 939 visites à domicile; on n'eut à enregistrer que 4 décès sur 614 enfants.

Cercle Marguerite-Marie

C'est un cercle de couture, composé de vingt à trente jeunes filles, qui consacrent une partie de leurs loisirs à secourir l'œuvre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Tous les mardis après-midi, elles se réunissent pour le travail. Leur première ambition, ce fut longtemps leur seul objectif, c'est de préparer l'arbre de Noël et les étrennes des petits pauvres. Elles y travaillent tout l'automne. Entre Noël et le jour de l'an, le théâtre de la grande salle paroissiale prend un aspect inaccoutumé: un gigantesque sapin se dresse et s'orne de lumières, de rubans multicolores, de jouets, de bonbonnières, de tout ce qui peut captiver les regards d'un enfant. Un soir, généralement le dimanche, les personnes charitables sont invitées à la fête des enfants. La salle se remplit à déborder. Les membres du cercle Marguerite-Marie ont préparé, avec leurs amies, de la musique, du chant, une opérette; puis vient la distribution des prix.

Pour éviter aux enfants pauvres une humiliation pénible, on ne les admet pas seuls à recevoir des cadeaux:

on profite de l'occasion pour récompenser les petits chanteurs, les servants de messe, tous les enfants qui rendent service à la paroisse. Mais les pauvres ont les gros colis, qui contiennent généralement un habit complet, des chaussures, un manteau, avec des jouets, patins, poupées, bonbons, fruits, tout ce qu'un enfant s'attend à recevoir à cette époque bénie.

Après le jour de l'an, le cercle Marguerite-Marie prépare les habits de première communion pour les protégés de la Saint-Vincent de Paul. Les jeunes filles s'entendent avec les Sœurs de la Providence Sainte-Genève, qui ont la garde du vestiaire des pauvres, et confectionnent des trousseaux de communiantes et de communiantes. Elles aident aussi à entretenir les vêtements des enfants qui chercheraient un prétexte à s'absenter de l'école parce qu'ils ne sont pas assez bien vêtus.

Quelques membres du cercle Marguerite-Marie s'occupent aussi du patronage des fillettes.

Le Patronage

A l'automne de 1928, les PP. Jésuites réussirent à mettre sur pied, dans leur paroisse de l'Immaculée-Conception, une œuvre de préservation des fillettes dont quelques autres paroisses leur avaient donné l'exemple. Faute de local, faute de personnes pour en prendre l'initiative, on n'avait pas encore groupé les fillettes comme on avait fait pour les garçons. En 1928, un étage de la Maison Saint-Vincent de Paul étant disponible, une bonne demoiselle voulut bien fonder, sous la direction d'un Père, le patronage Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Elle se recruta des aides, aménagea la salle de réunion et se mit à l'œuvre.

Les religieuses, directrices des écoles de la paroisse, indiquèrent une centaine d'enfants qui avaient besoin de protection et de surveillance. Toutes se présentèrent

avec empressement et beaucoup de leurs amies les accompagnèrent, si bien que le patronage compte maintenant deux cents habituées, malgré le soin qu'on prend de renvoyer chez elles bon nombre de petites filles qui sont en sûreté sous la surveillance de leurs parents. Les réunions se font le dimanche après-midi. Le programme comporte le chapelet, un peu de catéchisme, des jeux, un léger goûter.

Les surveillantes ont des ambitions apostoliques plus considérables. Elles veulent connaître intimement leurs petites amies, afin de les suivre et de les protéger en dehors du patronage. Elles veulent aussi organiser leurs récréations au temps des vacances. Elles joueront ainsi, à l'égard des fillettes, le rôle que la loi sur les jeunes délinquants assigne aux comités paroissiaux de vigilance.

L'argent nécessaire au bon fonctionnement du patronage provient de dons et de soirées paroissiales. Il y faut, chaque année, quelques centaines de dollars.

Providence Sainte-Geneviève

Les PP. Jésuites ont eu la bonne fortune, dans l'organisation de leurs œuvres paroissiales, d'obtenir le concours d'une congrégation religieuse fort estimée au Canada, les Sœurs de la Providence de Montréal. Elles arrivèrent dans la paroisse en 1903, ne s'occupant d'abord que de la visite des malades à domicile. Naturellement, elles s'adressèrent bientôt à la Conférence Saint-Vincent de Paul pour obtenir des secours, constituèrent le vestiaire des pauvres, ouvrirent une salle de couture pour les dames de charité, organisèrent des bazars et des soirées paroissiales afin de subvenir aux exigences toujours croissantes de leurs œuvres de bienfaisance.

Au début, les religieuses admirent dans leur maison quelques orphelines, qui leur servaient de compagnes

dans leurs visites. Elles firent ensuite l'acquisition d'un immeuble plus considérable, sur la rue de Lorimier, et ouvrirent un orphelinat régulier en 1915. A côté de l'orphelinat, les Sœurs de la Providence ouvrirent, selon leur coutume, un « Jardin de l'Enfance », pour l'éducation des petits garçons des familles à l'aise. Enfin, les besoins grandissant, on résolut, en 1925, d'ajouter à l'institution un hospice pour les vieillards. Une souscription, répartie en cinq ans, fut faite parmi les paroissiens et l'on put acheter le terrain et aménager les maisons nécessaires pour loger l'œuvre nouvelle.

Aujourd'hui, la Providence Sainte-Geneviève entretient 40 orphelines et 24 vieux (12 hommes et 12 femmes); le « Jardin de l'Enfance » compte 247 élèves et l'on vient d'acheter une nouvelle propriété, en vue de construire une aile où l'on pourra recevoir des orphelins. Ainsi l'on espère être bientôt en mesure d'hospitaliser tous les nécessiteux de la paroisse, sans recourir aux institutions plus considérables.

Villa Saint-Joseph

Voisin de la Providence Sainte-Geneviève est le « Foyer » dirigé par les dames de la Villa Saint-Joseph. Ces dames continuent au Canada l'œuvre inaugurée en France par le P. de Clorivière, S. J., au commencement du dix-neuvième siècle. C'est l'apostolat discret dans le monde, au sein des familles, surtout parmi les femmes. La Villa Saint-Joseph, située tout près de l'église de l'Immaculée-Conception, à l'angle des rues Rachel et de Lorimier, sert de maison de retraite pour les dames et les jeunes filles. Une trentaine de retraitantes peuvent y trouver place en même temps; il s'y donne au moins une retraite par mois et les retraites durent trois jours. On reçoit aussi, à la Villa, des enfants retardataires qu'on prépare à la première communion.

Les dames de la Villa Saint-Joseph ont ouvert, depuis quelques années, tout près de leur maison, un « Foyer » pour jeunes filles. C'est un bel immeuble où elles offrent la chambre et la pension, à un prix modique, aux jeunes ouvrières, employées de bureau ou de magasin, qui sont isolées en ville. On y reçoit entre vingt et trente pensionnaires. En outre, ces dames dirigent, à Montréal, une école supérieure de commerce pour les jeunes filles; elles s'intéressent aux fillettes qui sont traduites à la Cour juvénile; elles visitent les hôpitaux protestants pour y découvrir les catholiques qui auraient besoin de du ministère du prêtre. Dernièrement, dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, elles ont pris la direction du patronage Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont nous avons parlé plus haut. Enfin elles ont suscité la fondation du cercle Jeanne-Mance, auquel elles offrent l'hospitalité avec la plus grande bienveillance.

Le cercle Jeanne-Mance

Le cercle Jeanne-Mance est un cercle d'étude pour jeunes filles, qui fait partie de la Fédération des Cercles d'étude féminins de la province de Québec. Il fut fondé en 1913 et reste bien vivant. Il compte une quarantaine de membres, parmi lesquels plusieurs institutrices. Les réunions ont lieu tous les quinze jours et l'assistance ordinaire y est de vingt-cinq à trente jeunes filles. On y lit un chapitre de l'Écriture sainte, suivi d'un bref commentaire par le Père directeur; on lit un travail sur des questions d'histoire ou de sociologie; on y soulève des discussions sur des sujets d'actualité; enfin le Père directeur répond aux questions écrites qui lui sont toujours soumises quelques jours avant la séance. Les questions d'apologétique, de théologie ou de philosophie sont les plus ordinaires.

Ces réunions sont fort peu compassées. D'ordinaire, après chaque article du programme, la discussion devient générale, chaque membre soutenant son opinion avec autant d'intelligence que de chaleur.

Outre les séances d'étude, le cercle Jeanne-Mance organise aussi des soirées de couture, pour aider au Conseil central de l'Assistance maternelle. De plus, chaque année, les jeunes filles font un pèlerinage à un oratoire de la ville et une visite à quelque institut de charité. Elles clôturent l'année d'étude par une séance plus solennelle et tâchent de se ménager une retraite fermée de trois jours, ou du moins un jour de récollection, chaque année, à la Villa Saint-Joseph. Quelques-unes d'entre elles se sont enrôlées parmi les auxiliaires du patronage Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Salle et bibliothèque paroissiales

Jusqu'en 1910, toute la bibliothèque de l'Immaculée-Conception était contenue dans quelques armoires disposées autour de la salle de chant, en arrière de l'église. Cette année-là, des supérieurs au cœur et aux vues larges voulurent mettre les œuvres paroissiales plus à l'aise. comme il fallait construire une chapelle pour le scolasticat grandissant, ils en profitèrent pour aménager, au sous-sol, une magnifique salle paroissiale, capable de recevoir quinze cents personnes. Ils y élevèrent un théâtre pour les représentations dramatiques, avec rideau pour les projections lumineuses; ils construisirent même, à l'arrière, une cuisine spacieuse pour y préparer ces repas de charité, si goûtés des paroissiens, où huit cents convives se réunissent pour raviver l'esprit paroissial, tout en versant l'aumône aux œuvres de bienfaisance. Un large vestiaire pour y déposer les manteaux, trois cents tables pour les parties de cartes, de larges armoires, des gradins

mobiles où deux cents chantres peuvent prendre place sous la baguette du directeur; de longues tables facilement démontables, un service de vaisselle de huit cents couverts, un service pour les banquets aux huitres, toute la lingerie nécessaire à cette installation, des pianos, des fauteuils, des meubles de salon, un assortiment de toiles acheté d'un théâtre en liquidation, des drapeaux, banderoles, écussons pour orner les murs, voilà le mobilier de cette précieuse salle. Il faudrait ajouter à cette énumération tous les instruments de jeux ou de décoration qui se sont accumulés au cours des années, à l'occasion des fêtes, soirées, bazars, tombolas, kermesses, dont la liste imposante s'allonge constamment. Du mois de septembre au mois de juin il ne se passe guère de semaine où la salle ne soit réquisitionnée au moins deux ou trois soirs.

Deux ailes sont attenantes à la salle paroissiale. L'une est occupée par les bureaux du *Messageur Canadien du Sacré Cœur*, le *Bulletin paroissial* et le *Semeur*, organe de la Jeunesse catholique; l'autre sert de lieu de réunion aux Chefs de groupe de la Ligue du Sacré-Cœur, au Conseil central et au Conseil régional de l'A. C. J. C., au Goupe Pie X, aux Voyageurs de commerce, aux Éclaireurs, etc. C'est aussi là que la Caisse populaire a ses bureaux. Tout l'étage supérieur de cette aile est occupé par la bibliothèque paroissiale.

« La paroisse de l'Immaculée-Conception peut être, à juste titre, fière de sa bibliothèque, lisait-on dans le *Bulletin paroissial* de janvier 1928. Ses rayons, sur lesquels s'étagent plus de vingt mille volumes, s'étaient dans une salle ensoleillée, qui occupe tout un étage d'un corps de bâtiment. Et cette bibliothèque s'enrichit sans cesse des nouveautés de quelque valeur qui paraissent en France et au Canada. »

Durant l'année 1928, la bibliothèque comptait 15,254 abonnés; 45,284 volumes furent échangés. Comme elle est fermée pendant les mois de juillet et d'août et qu'elle ne s'ouvre que trois fois par semaine, ce sont plusieurs centaines de volumes qu'on échange à chaque séance. Douze bibliothécaires, dirigées par une personne de grand dévouement, entretiennent la bibliothèque avec beaucoup de soin.

Groupe Pie X

Le Groupe Pie X, cercle d'étude de jeunes gens, affilié à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, fut fondé en 1907. Il eut le grand avantage d'avoir pour directeur, pendant plusieurs années, le fondateur même de l'A. C. J. C., le R. P. Samuel Bellavance, S. J. On peut dire qu'il a réalisé les espérances qu'on fondait il y a vingt-cinq ans sur nos cercles de jeunesse catholique.

En effet, le Groupe Pie X s'est appliqué, depuis sa fondation, à vivre ce programme de piété, d'étude et d'action qu'on proposait aux jeunes Canadiens français en 1904. Hors le temps des vacances, il y a réunion générale du Groupe tous les quinze jours, le dimanche, et réunion spéciale d'étude tous les lundis. Les membres du Groupe Pie X, comme il convient, font partie de la congrégation des jeunes gens; ce sont des habitués de la communion fréquente et de la retraite fermée annuelle. Dans toutes les organisations d'œuvres, soirées de charité, quêtes pour les pauvres, bazars, démonstrations religieuses, processions du très saint Sacrement, les membres du Groupe offrent leur concours, toujours fort apprécié. Ils viennent de donner une preuve éclatante de leur savoir-faire en organisant, avec un succès inespéré, l'œuvre des pèlerinages aux Bienheureux Martyrs Canadiens, dans la région des grands lacs.

Le Groupe Pie X est maintenant divisé en deux sections, la section des jeunes, qui sont une trentaine, et la section des anciens, une vingtaine. Ceux-ci ont voulu consacrer une partie de leurs loisirs et de leur influence à poursuivre, même après le mariage, l'œuvre de formation qui captiva leur jeunesse et à laquelle ils doivent tant. On peut dire, en effet, que plusieurs d'entre eux ont trouvé au cercle d'étude le secret de leur succès et de leur bonheur dans la vie. Les deux sections se réunissent fréquemment, soit pour des journées ou des soirées récréatives, soit pour promouvoir ensemble des œuvres plus importantes.

Ajoutons que le Comité central et le Comité régional de l'Association catholique de la Jeunesse se réunissent aussi à l'Immaculée-Conception, où demeure l'aumônier général de l'A. C. J. C.

La Caisse populaire

La Caisse populaire de l'Immaculée-Conception fut fondée le 31 janvier 1909, par le Groupe Pie X. C'est le commandeur Desjardins, le grand propagateur des caisses populaires au Canada, qui présida à sa naissance. Le Groupe Pie X s'efforçait alors d'acclimater dans la paroisse de l'Immaculée-Conception quelques-unes des œuvres qui florissaient en Europe: secrétariats populaires, consultations gratuites d'avocats, de notaires, de médecins. La Goutte de lait et la Caisse populaire doivent leur origine à ce mouvement; elles allèrent toujours de succès en succès.

Le *Vingtième Rapport annuel* de la Caisse populaire de l'Immaculée-Conception publié à la fin de l'année 1928, contient un résumé de ses statuts: « La Caisse populaire, y lit-on, est à la fois une caisse d'épargne et une coopérative de crédit. Ses opérations, strictement confidentielles, se réduisent à deux: recevoir des dépôts

et faire des prêts. Comme elle forme surtout une grande famille économique, son caractère mutuel ou coopératif exige qu'elle limite ses opérations à ses membres seuls. Pour devenir membre, ou sociétaire, il faut être paroissien de l'Immaculée-Conception... Il faut de plus posséder les qualités suivantes: être honnête, bon payeur, sobre, rangé dans ses habitudes, travailleur... Le capital social de la Caisse populaire se compose de parts de 5 dollars chacune. Cette somme est payable en un seul ou plusieurs versements (même de 10 sous par semaine), dans un délai d'un an. »

A la fin de 1928, la Caisse comptait 1,242 sociétaires, 1,109 déposants, 287 emprunteurs; elle fit, au cours de l'année, 459 prêts d'une valeur moyenne de \$205. Les prêts en vigueur s'élevaient à \$377,454; l'actif total à \$407,790. Son fonds de réserve était de \$21,000 et son fonds de prévoyance de \$8,000.

Ce qu'il convient de mentionner, c'est le rôle de bon conseiller exercé par le gérant. La Caisse n'entend pas seulement faciliter aux paroissiens le maniement des affaires, elle veut exercer sur eux une action sociale, favoriser l'économie, encourager la bonne conduite. Elle y réussit, comme dans les paroisses de campagne, où les Caisses populaires ont tant contribué, depuis trente ans, à répandre des habitudes d'économie et de bonne administration.

Les Zouaves

Entre 1862 et 1870, lors de l'invasion des États pontificaux, plus de cinq cents Canadiens français traversèrent les mers pour s'enrôler dans l'armée du pape. C'était la marque d'un dévouement au Souverain Pontife qui ne s'est jamais démenti dans notre pays.

Ce grand mouvement, qui révéla à bien des Européens l'existence du Canada français, n'est pas encore tombé

dans l'oubli chez nous. Pour en perpétuer le souvenir, des compagnies de jeunes zouaves se sont constituées en plusieurs villes de la province de Québec. Elles se réunissent chaque année pendant quelques jours, dans une sorte de campement, y font de la gymnastique, des parades, un peu d'exercice militaire. Elles entretiennent le souvenir des anciens, dont quelques-uns ne manquent pas de prendre part à leurs manœuvres; au besoin elles assistent les vieux zouaves devenus nécessaires.

Les Zouaves de l'Immaculée-Conception, une cinquantaine en nombre, forment une œuvre de préservation et d'action sociale pour les jeunes gens. Ils se réunissent chaque semaine dans la salle paroissiale pour leurs exercices habituels, marche, port d'armes, pratique du clairon et du tambour. Ils ont leur arsenal dans le sous-sol de la bibliothèque paroissiale. Ils participent aux démonstrations religieuses et patriotiques en plein air, font l'heure de garde au saint Sacrement pendant les Quarante-Heures, organisent des soirées de charité et des pèlerinages aux grands sanctuaires du Canada. Chaque année quelques-uns d'entre eux font la retraite fermée. Les œuvres paroissiales peuvent toujours compter sur leur dévouement et leur générosité.

La Compagnie, en effet, sous l'inspiration de son comité civil, a largement contribué aux œuvres de bienfaisance. Récemment, on publiait le relevé suivant de ses contributions: denier de Saint-Pierre, \$120; verrière pour l'église, \$425; œuvre des vocations, \$60; œuvres du R. P. Curé, \$175; organisation de démonstrations religieuses, \$220; pour les vieux Zouaves, \$325; pour la salle paroissiale, \$998.91; à la Providence Sainte-Geneviève, \$1,810; pour les retraites fermées, \$182.50; à la Conférence Saint-Vincent de Paul, \$75; à diverses organisations, \$179; total, \$4,570.41, versés en quatre ans, de 1925 à 1928.

Les Éclaireurs

Les premières troupes d'Éclaireurs canadiens-français prirent naissance à l'Immaculée-Conception, en 1926. Quelques prêtres, aidés de quelques instituteurs laïques, voulurent adapter à la vie paroissiale des villes du Canada la formation des *Boy Scouts* anglais. L'expérience parut dès le début très satisfaisante. Non seulement au point de vue de la tenue extérieure, ou comme moyen de préservation purement négative, mais encore pour la correction des défauts, la formation du caractère, ce système d'éducation morale offre de grandes ressources à qui peut l'utiliser avec esprit de suite.

Il y a deux troupes d'Éclaireurs dans la paroisse de l'Immaculée-Conception: l'une à l'école Saint-Ignace, l'autre qui se recrute parmi les enfants des écoles paroissiales. Celle-ci se compose d'une cinquantaine de jeunes garçons de douze à seize ans. A leur tête est l'aumônier, puis le chef de la troupe (un instituteur) et son assistant, jeune ouvrier, lui-même ancien Éclaireur. Les réunions ont lieu deux fois par semaine, de sept heures à neuf heures du soir, dans le sous-sol de la bibliothèque paroissiale. On y pratique les jeux, travaux, chants, leçons de choses, qui constituent le système d'entraînement des Éclaireurs. La troupe est divisée en patrouilles, commandées par un chef et un second. Chaque patrouille a son quartier, son armoire, son tableau d'assiduité, sa liste de diplômés. De fréquentes excursions en plein air, même le campement d'été, entrent dans son programme.

Les Éclaireurs canadiens-français sont constitués en fédération. Ils comprennent actuellement cinq troupes organisées et quelques-unes en formation, la plupart dans le voisinage de l'Immaculée-Conception. La Fédération elle-même se rattachera probablement bientôt à

l'Association mondiale, qui a son centre à Londres. Elle contribuera ainsi à augmenter la force numérique et le prestige des troupes catholiques du monde entier.

Œuvre des vacances

Depuis 1927, les Pères de l'Immaculée-Conception s'occupent d'organiser les jeux des jeunes garçons en vacances. Désolés de voir tant d'enfants jetés dans la rue à la fin de l'année scolaire, ils voulurent leur procurer les moyens de s'amuser à l'abri des dangers physiques et moraux qui les menaçaient. La proximité du parc Lafontaine leur fournissait des facilités exceptionnelles: les gardiens accueillirent leurs avances avec empressement.

Deux aides laïcs sont accordés par le Conseil municipal de Montréal au Père chargé de l'œuvre des vacances. Le même Conseil s'est aussi chargé de payer le déficit où se trouvait l'œuvre à la fin de la dernière saison. Le produit de quêtes faites à l'église et des aumônes particulières permettent aux Pères d'acheter en grande quantité des instruments de jeux: balles, ballons, bâtons, gants, etc. Plus de mille enfants, venus de toutes les paroisses environnantes, se réunissent parfois sur le parc. Les jeux se poursuivent de neuf heures à onze heures et demie du matin, puis d'une heure à cinq heures, l'après-midi. Le soir, le samedi après-midi, le dimanche, le parc est réservé aux hommes. On donne de légères récompenses aux vainqueurs des concours; à la fin des vacances on accorde des prix aux plus méritants. Le prêtre ne manque pas d'inviter les enfants à se confesser et à communier le jour des fêtes, particulièrement le premier vendredi du mois. Les gardiens du parc, la police même, s'empressent de seconder son travail.

Les Voyageurs de commerce

Bien que cette association ne soit pas de caractère paroissial, il convient de la mentionner ici, vu que son Comité central est établi à l'Immaculée-Conception, que le cercle de Montréal y prit naissance, qu'il y tient encore ses séances et qu'il est l'appui le plus solide de toute l'Association, après avoir contribué à la fondation de presque tous les cercles de la région de Montréal.

L'Association catholique des Voyageurs de commerce est issue de l'œuvre des retraites fermées. Au sortir d'une retraite, des commis-voyageurs voulurent se grouper pour être plus forts contre les dangers inhérents à leur profession, pour exécuter les rêves d'apostolat laïque qu'ils avaient conçus pendant les exercices spirituels. Tout le monde sait, au Canada, avec quel étonnant succès ils réalisèrent ce programme. C'est tout le corps des voyageurs de commerce qui a été régénéré, anobli pourrait-on dire, par ces quelques centaines d'hommes résolus, qui vivent effrontément, sur tous les chemins et dans tous les milieux, une vie franchement catholique. Lutte contre le blasphème et l'ivrognerie, propagande de la bonne presse et des bons livres, défense des idées religieuses, poursuite des réformes sociales, action vigoureuse contre les violateurs du repos dominical et les insulteurs de la moralité publique, voilà leurs entreprises, rondement menées, à ciel ouvert. En quinze ans, les voyageurs de commerce catholiques ont profondément imprimé leur marque dans la province de Québec, surtout dans le monde des affaires.

Tous les quinze jours, le samedi soir, le cercle de Montréal de l'A. C. V. tient ses réunions régulières dans l'aile de la bibliothèque paroissiale. C'est aussi là, dans une des salles, que s'est établi le secrétariat permanent

de l'Association. L'aumônier général demeure également à l'Immaculée-Conception.

Outre les séances régulières, les Voyageurs catholiques se réunissent souvent dans la grande salle paroissiale pour des soirées récréatives, des séances plus solennelles, des conférences publiques. C'est aussi là qu'ils tiennent, d'ordinaire, leur congrès annuel. Durant la Semaine sainte, ils convoquent dans la chapelle du scolasticat tous les commis-voyageurs pour la retraite pascalle. Ceux-ci y viennent au nombre de sept et huit cents. Tout le quartier en est ému: des centaines d'automobiles se rangent le long des rues, pendant les offices, tout autour de la chapelle, sous l'œil vigilant de la police. Il y a trois réunions par jour: matin, après-midi, soir. Dans l'après-midi, après le chemin de la croix ou d'autres prières, la conférence se donne dans la grande salle.

Les voyageurs organisent aussi des soirées au bénéfice des bonnes œuvres, dans la salle de l'Immaculée-Conception. Comme ils sont nombreux dans la paroisse, ils ont le souci de participer à la vie paroissiale, de prendre part aux processions et de faire leur heure d'adoration devant le saint Sacrement exposé, au temps des Quarante-Heures. Ils aident aussi aux œuvres de bienfaisance.

L'Œuvre des Anciens Retraitants

Encore une œuvre qui n'est pas strictement paroissiale, mais qui a son centre à l'Immaculée-Conception. Le deuxième dimanche de chaque mois, tous les habitués de la Villa Saint-Martin, la maison de retraite de l'Abord-à-Plouffe, sont invités à entendre la messe de neuf heures dans la chapelle du scolasticat. Ils s'y rendent toujours nombreux, entre cinq et huit cents. Plusieurs confesseurs sont à leur disposition; pendant la messe, chant de cantiques, communion générale, puis sermon, action de grâces, *Magnificat*. Après la messe, petit déjeuner

dans la salle paroissiale et séance pour l'organisation des œuvres. Le directeur des retraites fermées préside l'assemblée, avec le président de la Ligue des Anciens Retraitants. On s'informe d'abord du recrutement pour les prochaines retraites, chaque organisateur faisant son rapport; puis on recommande aux prières les amis défunts, on annonce les prochains événements qui intéressent la Ligue et l'on écoute une conférence sur un sujet religieux ou sur une question de sociologie. Celle-ci est suivie d'une discussion et la séance se termine vers onze heures et demie.

Le dimanche suivant, réunion des souscripteurs de la Villa La Broquerie, la maison de retraite des jeunes gens, à Boucherville. Le programme y est à peu près le même, avec cette différence que la principale préoccupation, ces années-ci, est d'accumuler des fonds pour reconstruire la maison de retraite. Des réunions analogues ont lieu dans les autres villes de la province de Québec; à Montréal, vu le nombre des retraitants, elles commencent à se multiplier en différents quartiers de la ville. Car les anciens retraitants, constitués en Ligue pour l'action religieuse et sociale, sont très nombreux. Chaque année, plus de deux mille hommes font leurs trois jours de retraite fermée dans la seule maison de l'Abord-à-Plouffe, près de Montréal. La Villa La Broquerie, près de la même ville, pourra bientôt en recevoir autant. Ces deux maisons sont dirigées par les Jésuites, qui dirigent aussi les maisons de retraite de Québec et de Chicoutimi. Les maisons de Hull, du Cap-de-la-Madeleine et de Mont-Joli sont dirigées par les Oblats de Marie-Immaculée; celle de Sherbrooke par les Rédemptoristes et celle de Saint-Hyacinthe, par les Dominicains. Chaque année, la Ligue des Anciens Retraitants tient, dans une de ces villes, une journée sociale qui réunit des milliers de ses membres.

Les Cheminots catholiques

En mars 1928, l'Association catholique des Cheminots du Canada (A. C. C. C.) fondait un cercle dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, pour les cheminots du nord de la ville de Montréal. On les présentait ainsi dans le *Bulletin paroissial* (octobre 1928): « Ce sont des employés de chemin de fer, fervents des retraites fermées, qui veulent s'unir, comme les voyageurs de commerce, pour vivre une vie catholique plus intense, connaître davantage leurs devoirs professionnels et moraux, se former à l'apostolat, seconder toutes les œuvres paroissiales. »

Les réunions du cercle ont lieu dans une des salles d'œuvres de l'Immaculée-Conception, le vendredi soir. Après avoir traité des affaires qui concernent la vie de l'Association, les membres ont l'avantage d'entendre une causerie, le plus souvent sur un sujet de morale ou de sociologie, en rapport avec leur profession.

Société Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fondée en 1834 dans une des périodes les plus troublées de l'histoire du Canada, se propose de grouper les Canadiens français pour la défense de leurs intérêts religieux et nationaux. A l'origine, elle avait surtout en vue la conquête des droits politiques; aujourd'hui elle s'efforce de conserver le souvenir des ancêtres et les saines traditions de la patrie canadienne-française. En 1900, elle fondait la Caisse nationale d'économie, pour constituer aux vieillards une rente viagère. Elle travaille à promouvoir la colonisation des terres neuves, à faire aimer la vie des champs, à conserver la langue française pure de tout anglicisme, à encourager l'éducation et le groupement professionnel, à assainir les mœurs publiques. En un mot, la Société Saint-Jean-Baptiste poursuit avec une

conscience de plus en plus nette, avec des ressources de plus en plus considérables, le but qu'elle se propose ouvertement: « Rendre le peuple meilleur. »

Pour mieux réussir dans cette entreprise, elle multiplie ses groupes dans les paroisses, sous le nom de sections. Elle en a deux dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, la section des hommes, qui compte 154 membres et qui a ses réunions deux fois par mois; la section des jeunes gens, section Dollard, qui compte 48 membres et qui coopère aux entreprises de son aînée. Dans les dernières années, on s'est préoccupé particulièrement de la lutte contre le cinéma et la licence des modes féminines, ainsi que des œuvres de jeunesse. On a un bureau de placement qui rend des services appréciables. Depuis quelques années, la section des hommes organise, soit seule, soit avec le concours d'autres sociétés, deux pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré, l'un au printemps pour les dames et demoiselles, l'autre à l'automne pour les hommes. Elle contribue généreusement à l'ornement de l'église, aux œuvres de bienfaisance, aux soirées de charité.

Les Artisans Canadiens-Français

La Société des Artisans Canadiens-Français est une mutuelle d'assurance sur la vie. Fondée en 1876, à Montréal, elle établit des succursales dans les paroisses du Canada et des États-Unis. Elle en comptait 850 et 72,000 sociétaires à la fin de l'année 1928.

La Société des Artisans Canadiens-Français ne se borne pas à poursuivre le bien-être temporel de ses membres en les assurant contre la maladie ou le décès prématuré des époux, en créant des rentes viagères et des caisses de dotation; calquée sur la vie sociale des Canadiens français, elle seconde l'action de l'Église pour

le bien spirituel de ses sociétaires. Elle s'intéresse aux œuvres paroissiales et prend officiellement part aux démonstrations religieuses. Ses succursales se changent facilement, surtout aux États-Unis et dans les provinces anglaises du Canada, en cercles catholiques pour le bien et la défense de la religion.

Dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, la Société des Artisans Canadiens-Français a établi deux succursales, l'une pour les hommes, qui compte 650 membres, l'autre pour les femmes, de 300 membres. On y remplit de tout point le beau programme de la Société: bienfaisance, foi, patriotisme.

Les Forestiers catholiques

Encore une société d'assurance catholique, largement répandue dans les paroisses des États-Unis et du Canada. Fondé à Chicago, en 1883, l'Ordre des Forestiers catholiques groupe les catholiques pour les soustraire à l'influence des sociétés neutres. « L'Ordre fournit un système complet d'assurance... Il protège la famille en cas de mort et les membres devenus invalides ou âgés... Nos cours offrent des avantages sociaux et éducationnels... Des milliers de messes sont dites chaque année pour le repos des âmes des membres défunts. »

Il y a deux cours de Forestiers catholiques qui ont leur siège dans la paroisse de l'Immaculée-Conception: la cour Saint-François d'Assise, dont les membres, au nombre de 300, se recrutent dans toute la province, et la cour instituée pour la paroisse même, qui compte 170 membres. Toutes deux ont leur aumônier et tiennent leurs séances régulièrement deux fois par mois.

Le Comité paroissial

Pour coordonner l'action de toutes ces associations, un Comité paroissial a été formé de délégués de chacune

d'entre elles. Quelques extraits de ses constitutions nous le feront connaître.

« Art. 3. — L'autorité et la direction du Comité paroissial appartiennent au R. P. Curé. Le P. Curé ou un autre prêtre désigné par lui est aumônier du Comité paroissial.

« Art. 4. — Le Comité est formé de l'ensemble des délégués de toutes les organisations paroissiales reconnues par le Curé. Chaque association nomme deux délégués choisis parmi ses membres...

« Art. 5. — Les œuvres dont le Comité peut s'occuper sont les suivantes: a) L'étude, la diffusion et l'application, après enquêtes locales, des lois relatives au respect du dimanche, au blasphème et au langage obscène, aux représentations et aux annonces de cinéma, aux publications immorales ou dangereuses, à la prostitution, aux salles de danse et de billard, aux logements insalubres, aux jeunes délinquants, aux terrains de jeu pour les enfants, aux tavernes et débits d'alcool, à la sollicitation de souscriptions charitables par de faux agents, etc. b) L'étude des améliorations à apporter aux lois existantes, relatives aux bonnes mœurs...

« Art. 6. — Le Comité agit par un bureau ou conseil de neuf membres, lequel est l'organe exécutif du Comité...

« Art. 8. — a) Le Comité peut, s'il existe d'autres comités paroissiaux, se concerter avec eux pour une action commune dans un même quartier ou un même district. b) Le Comité se partagera le territoire de la paroisse en sections et l'ensemble des œuvres ci-dessus désignées en catégories spéciales...

« Art. 10. — Chaque année, au mois de novembre, les délégués des différentes organisations paroissiales se réuniront dans le but d'élire les membres du conseil du Comité. »¹

1. Le *Bulletin paroissial* de l'Immaculée-Conception, juin 1926.

Le « Bulletin paroissial »

L'organe qui rallie toute la paroisse, c'est le *Bulletin paroissial* de l'Immaculée-Conception. Il est distribué à chaque famille, dans les premiers jours du mois et donne les mots d'ordre, rend compte du travail accompli par les sociétés, annonce les entreprises à poursuivre ou à lancer. Il se publie à plus de 40 pages, dont une vingtaine spéciales à la paroisse, quelques-unes réservées aux annonces et 16 communes aux diverses éditions du *Bulletin*. Car le *Bulletin paroissial* est publié en 68 éditions différentes. Le fonds commun, tiré à 106,000 exemplaires, est distribué dans 87 paroisses, dont 55 dans la ville de Montréal.

C'est l'Action Paroissiale, ou l'Imprimerie du Messenger, propriété du scolasticat de l'Immaculée-Conception, qui publie et distribue le *Bulletin paroissial*. L'Imprimerie et l'Action Paroissiale exigent les services de 52 employés laïcs; on y publie 8 revues, dont le *Messenger canadien du Sacré Cœur*, anglais et français, l'organe de la Jeunesse catholique, celui des Voyageurs catholiques, celui des anciens retraitants, etc., outre les nombreux tracts de l'École sociale populaire et de l'Œuvre des Tracts. On y imprime aussi, chaque année, quelques volumes plus considérables.

CONCLUSION

Telles sont les principales œuvres qui se rattachent à l'église et au scolasticat de l'Immaculée-Conception. Pour être complet, il faudrait en mentionner d'autres: les exercices de dévotion envers les Bienheureux Martyrs canadiens, par exemple, qui se font dans l'église de l'Immaculée-Conception. Chaque lundi, dans l'après-midi, des prières spéciales sont récitées devant l'autel

des Bienheureux; on y fait vénérer leurs reliques aux quelques centaines de personnes qui y viennent de partout, parfois de très loin.

C'est aussi au scolasticat qu'est rattachée la direction de l'Apostolat de la Prière, qui compte au Canada près d'un million d'associés; les deux *Messagers* du Sacré Cœur, anglais et français, comptent respectivement quarante mille et trente mille abonnés et 870,000 *Billets mensuels* sont distribués par les zélateurs et zélatrices.

L'aumônier général de l'Association catholique de la Jeunesse, celui de l'Association catholique des Voyageurs de commerce, celui de l'Union catholique des Cultivateurs, celui du cercle des Matelots, ou *Sailors' Club*, y font leur séjour; c'est aussi là qu'est établie l'École sociale populaire, qui s'attache à répandre la doctrine sociale catholique.

Une pareille organisation est probablement unique au Canada; cependant, elle donne une idée de ce qui se fait dans beaucoup de paroisses de ville. Il en est même où certaines œuvres sont plus développées que dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, bien qu'ici le nombreux personnel permette de les organiser en plus grand nombre. En général, le clergé des villes et des gros villages a l'esprit porté vers le groupement des fidèles en associations bien adaptées à chaque catégorie: la remarque de Mgr Landrieux, citée au début de la seconde partie de cette étude, s'applique à l'ensemble des grandes paroisses, non à telle ou telle d'entre elles.

On voit alors de quelle force dispose l'Église au Canada, avec les 1,300 paroisses de la province de Québec. La hiérarchie ecclésiastique est complète depuis longtemps dans le pays. On y compte: 11 archevêques, 32 évêques, 2 abbés mitrés, 35 séminaires et 14 collèges classiques dirigés par des religieux, 85 communautés de femmes et 38 communautés d'hommes, 3,500 prêtres séculiers, 1,250

réguliers, 4,400 Frères, 16,300 religieuses. Les catholiques sont au nombre de 3,383,828 dans tout le pays; là-dessus, il y a 2,452,890 catholiques de langue française et 448,000 catholiques de langue anglaise.

Malgré les dangers sérieux que présentent aux fidèles l'invasion des mœurs américaines et la prospérité matérielle dont jouit le Canada, nous pouvons espérer qu'avec la grâce de Dieu une pareille armée pourra se défendre longtemps encore contre les séductions amollissantes et que l'Église canadienne fera rayonner de plus en plus son influence en Amérique. Elle aidera même à la conversion des nations les plus lointaines, où ses fils et ses filles vont déjà, nombreux, porter aux infidèles la lumière de l'Évangile. Elle réalisera ainsi le rêve des fondateurs de la Nouvelle-France, qui voulaient établir en Amérique un peuple préoccupé avant tout de servir Dieu et de convertir à la foi les idolâtres.

Adélard DUGRÉ, S. J.

Avril-mai 1929

APPENDICE

PRINCIPES ET FONDEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ACTION CATHOLIQUE

LETTRE DE S. S. PIE XI AU CARDINAL BERTRAM

Nous empruntons à la Documentation catholique de Paris, 16 février 1929, la lettre suivante de S. S. Pie XI, où l'on trouve un exposé clair et autorisé de ce que doit être l'action catholique. Ceux qui connaissent le fonctionnement des paroisses du Canada français verront qu'il nous reste peu de choses à faire pour nous conformer pleinement aux vues du Saint-Père. — E. S. P.

La Documentation catholique faisait précéder la lettre du Souverain Pontife de la note suivante:

A l'occasion de sa visite *ad limina*, le cardinal Bertram a soumis au Saint-Père l'ordonnance qu'il a portée en vue d'organiser l'action catholique dans son archidiocèse. En même temps il priait Sa Sainteté de bien vouloir donner à son tour quelques instructions sur le meilleur moyen de réaliser dans cette voie les intentions pontificales. Cette démarche semblait d'autant plus désirable et nécessaire qu'on accorde en Allemagne une grande importance à la question; mais, dans les différents discours, articles, suggestions qui s'y réfèrent, de même aussi que dans les propositions et les applications pratiques, il s'est révélé des manières fort diverses d'interpréter les volontés du Saint-Père.

Les nombreuses organisations catholiques existantes, et dont plusieurs se consacrent déjà au développement des œuvres de l'action catholique, ont besoin d'être orientées et coordonnées, afin de s'adapter exactement à l'institution que vise le Souverain Pontife.

Dans sa lettre au cardinal Bertram, le Saint-Père donne en fait quelques précieuses directions, destinées à guider les organisations catholiques allemandes dans les voies de l'action catholique.

Nous donnons tout d'abord un résumé des instructions qu'avait antérieurement promulguées le cardinal Bertram dans son ordonnance.

LES INSTRUCTIONS DU CARDINAL BERTRAM

Ce que les associations catholiques, les œuvres d'apostolat laïque et les concours prêtés au clergé ont fait jusqu'ici, dans leurs œuvres spéciales ou dans les « Unions de travail », disait le cardinal, doit recevoir plus de vie et d'unité, en raison du nouveau mouvement.

Les formes multiples de la vie sociale moderne et les sournoises attaques, chaque jour plus nombreuses, contre la religion et les bonnes mœurs rendent plus nécessaire que jamais, dans toutes les œuvres du pays, de coordonner et d'unifier les direc-

tions proposées à tous les catholiques désireux de collaborer à la mission de l'Église dans la vie publique. Il s'agit, en l'espèce, de cette activité de l'Église qui dépasse les murs des sanctuaires et qui pénètre dans la vie morale et religieuse des familles, des communes, des associations; il s'agit surtout de cette activité connue sous le nom d'apostolat laïque. En voici quelques objectifs.

Défendre avec des arguments solides, mais encore avec tact et prudence, les vérités éternelles et les maximes de l'Église catholique; en étendre la connaissance. Dresser une digue contre l'affreux débordement des publications honteuses et obscènes. Se constituer les champions des droits des parents catholiques dans la lutte pour l'école confessionnelle. Développer les œuvres de bienfaisance. Faire connaître les principes sociaux de l'Église catholique dans tous les milieux de la population: ouvriers, patrons et membres des professions libérales. Favoriser les besoins populaires d'instruction par des leçons, des livres, des journaux, des conférences et des représentations artistiques. Coordonner systématiquement le travail des associations. Conquérir les jeunes par les associations catholiques. Et, au-dessus de toutes les associations, se consacrer à la plus importante de toutes, à la famille, qui est de plus en plus gravement menacée dans ses fondements chrétiens.

Tels sont quelques-uns des plus importants devoirs que vise Pie XI en recommandant l'action catholique, c'est-à-dire la collaboration systématique des paroissiens avec les dirigeants légitimes et responsables de la vie ecclésiastique dans les communes, en d'autres termes avec les curés.

Notre but — dit encore le cardinal — n'est pas d'ajouter aux associations existantes une nouvelle association; nous voulons perfectionner la collaboration qui, depuis quelques années déjà, s'est établie entre les diverses associations catholiques de Breslau dans leur *Arbeitsgemeinschaft* (Union de travail).

On aura de la sorte un meilleur moyen d'utiliser les idées, de répartir les activités, d'unifier les manifestations et surtout de les adapter aux circonstances de temps et de lieu, mais toujours dans le but de réaliser du mieux possible les principes catholiques dans la vie sociale des populations catholiques.

D'accord avec la conférence des curés de Breslau, le cardinal a donc ordonné la constitution d'un Conseil paroissial dans chaque paroisse. En font partie un délégué de chacune des associations catholiques existant dans la paroisse et quelques paroissiens désireux de collaborer au programme ci-dessus exposé.

Le Conseil paroissial est dirigé par le curé ou par quelque autre prêtre désigné par lui. Il doit travailler à la réalisation du programme en cause, émettre à ce sujet des avis et coordonner les mesures prises, en vue d'une action concordante. Il doit encore aider les associations catholiques professionnelles ou spéciales existant déjà dans la commune et veiller à ce que ces associations agissent d'un commun accord, afin d'unifier leurs activités particulières.

On obtiendra ce résultat en combinant chaque année, par une entente réciproque, les divers programmes de travail, en tenant toujours compte et successivement des fins particulières de chaque association; en organisant des manifestations ou des fêtes com-

munes; en répartissant convenablement les devoirs dont il a été question plus haut; en faisant de la propagande par les associations les plus importantes et surtout par celles de jeunes gens.

L'*Arbeitsgemeinschaft* (Union de travail), qui déjà existe à Breslau, sera complétée; aux présidents des organisations qui en font déjà partie seront adjoints le curé de chaque paroisse ou le prêtre chargé de le représenter et un laïque désigné par chaque Conseil paroissial.

Tandis que l'action des Conseils paroissiaux est limitée à leurs communes, le Conseil principal, représenté par l'*Arbeitsgemeinschaft*, est chargé de protéger les intérêts généraux des catholiques dans la société, de préparer les manifestations communes dans tout son rayon d'action, de formuler des propositions destinées à favoriser l'action des Conseils paroissiaux.

Dans toute cette activité, qui n'a rien de commun avec la politique ou les aspirations des partis, le Conseil principal doit se tenir en contact permanent avec l'évêque diocésain ou avec le prêtre chargé par lui de diriger l'action catholique du diocèse ou d'une zone déterminée. Le zèle de chacun et le respect voulu, désintéressé, de l'unité de direction contribueront énormément à donner plus de vitalité aux valeurs et aux énergies catholiques dans tous les milieux de la population.

En conséquence de ces instructions du cardinal, le Conseil principal de Breslau a formé les quatorze groupes de travail qui suivent: lutte contre les publications obscènes et propagande au moyen de la société de Saint-Charles Borromée; instruction populaire, y compris les théâtres, les cinémas et les radios; organisation scolaire et comités consultatifs de parents; soin et assistance des familles; éducation de l'enfance, y compris les asiles et les refuges; éducation des jeunes gens et leurs associations; corporations professionnelles et congrégations; presse et propagande populaires, y compris les associations spéciales constituées à cet effet; bienfaisance et associations charitables d'assistance; apostolat laïque, pour hommes et pour femmes; œuvre des exercices spirituels; éducation et propagande féminines, associations féminines; associations de lettrés et d'intellectuels; mouvement ouvrier et associations ouvrières; autres organisations professionnelles d'hommes.

Pour finir, le cardinal invite le clergé paroissial des autres grandes villes et le clergé des circonscriptions archipresbytérales du diocèse à encourager, dans leur rayon d'action, des mesures similaires et de lui soumettre dans l'année un rapport sur tout ce qui aura été fait pour réaliser, conformément aux vœux du Saint-Père, l'action catholique.

LETTRE « QUAE NOBIS » DE S. S. PIE XI
AU CARDINAL BERTRAM

*A notre cher Fils
Salut et Bénédiction Apostolique*

Ce n'est pas sans une vive satisfaction que Nous avons récemment appris tout ce que vous avez entrepris et faites encore pour développer de plus en plus l'action catholique parmi vos fidèles.

Dans cette circonstance, votre piété envers le Siège apostolique s'est manifestée par le vœu que vous Nous avez exprimé d'obtenir une lettre de Nous adressée aux chers fils de votre diocèse, dans laquelle Nous indiquerions la voie et les moyens les plus capables de procurer le progrès de l'entreprise et le profit des âmes.

A vrai dire, il s'agit d'une œuvre qui ne fut point ignorée des temps apostoliques; dans son épître aux Philippiens, saint Paul fait mention en effet de « ses collaborateurs » et de son désir de voir venir en aide à « ceux qui ont combattu pour l'Évangile » avec lui (PHILIP., IV, 3).

Mais de nos jours surtout, alors que l'intégrité de la foi et des mœurs est chaque jour plus gravement menacée et que les prêtres, en raison de leur petit nombre, sont absolument impuissants à satisfaire aux besoins des âmes, c'est le moment de faire appel à l'action catholique, qui aidera à combler les vides dans les rangs du clergé en multipliant ses collaborateurs parmi les laïques. L'idée de soutenir ainsi la cause catholique n'a pas manqué d'être recommandée et employée par Nos prédécesseurs; ils l'ont même réalisée quand, au milieu des circonstances les plus terribles pour l'Église et l'humanité, ils faisaient instamment appel à toutes les bonnes volontés, suppliant tous les fidèles de combattre le bon combat, sous la direction de leurs évêques, et de se dévouer dans la mesure de leurs moyens au salut éternel du prochain.

Nous-même, dès les débuts de Notre pontificat, Nous n'avons pas apporté une moindre sollicitude à promouvoir l'action catholique. Déjà dans l'encyclique *Ubi arcano*, Nous affirmions clairement qu'elle ne peut être aucunement séparée du ministère pastoral et de la vie chrétienne; depuis, en plusieurs occasions, Nous en avons défini avec toujours plus de soin la nature et les buts. Ceux-ci, à les bien considérer, montrent que l'action catholique n'a pas d'autre fin qu'une participation des laïques à l'apostolat hiérarchique.

L'action catholique, en effet, ne consiste pas seulement à poursuivre pour chacun sa propre perfection chrétienne, bien que ce soit là le premier et le principal but; elle est encore un véritable apostolat auquel participent les catholiques de toutes les classes sociales, en venant s'unir par la pensée et par l'action aux centres de saine doctrine et de multiple activité sociale, centres légitimement constitués et recevant par conséquent l'assistance et l'appui de l'autorité des évêques. Ainsi groupée et rassemblée sous la direction de la hiérarchie ecclésiastique, qui lui donne le mot d'ordre, l'élite des catholiques reçoit par là même une vigoureuse impulsion. Ne différant pas de la divine mission confiée à l'Église et à son apostolat hiérarchique, cette action catholique n'est pas d'ordre temporel, mais spirituel, ni d'ordre terrestre, mais divin, ni d'ordre politique, mais « religieux »...

De fait, l'action catholique devra être une action universelle et concordante de tous les catholiques, sans exclusion d'âge, de sexe, de condition sociale, de culture, de tendances nationales et politiques, pourvu que ces dernières ne s'écartent en rien de la doctrine évangélique et de la loi chrétienne et n'impliquent pas chez leurs adhérents une renonciation à cette même doctrine et à cette même

loi; bref, une action qui embrasse tout l'homme, dans la vie privée comme dans la vie publique, en lui assurant une meilleure formation religieuse et civique, c'est-à-dire une piété solide, une connaissance profonde de la vérité religieuse, une vie d'une intégrité parfaite, toutes vertus dont la privation ne permettrait pas d'exercer avec fruit l'apostolat hiérarchique...

Dès lors, il est facile de comprendre que dans la pratique l'action catholique doit s'adapter différemment suivant la diversité d'âge et de sexe et les conditions variées des temps et des lieux, de telle sorte toutefois que les organisations de jeunes gens s'appliqueront surtout à un travail de formation et de préparation, tandis que les hommes déjà mûrs se livreront généreusement à l'apostolat sur un champ plus vaste, sans exclure ni négliger aucune forme d'activité bienfaisante, pour peu qu'elle relève de la divine mission de l'Église.

Est-ce à dire que l'action catholique constitue une forme exclusive et spéciale d'action? Bien au contraire, elle met en valeur et dirige vers l'apostolat social toute œuvre et toute association, principalement religieuse, soit qu'elles s'appliquent de préférence à la formation de la jeunesse et au progrès de la piété chrétienne, soit qu'elles aient un but de nature civique ou économique. De plus, par la sage répartition du travail et des forces que procure à l'action catholique l'unité harmonieuse de direction qu'elle porte en elle-même et par laquelle sont régis les divers éléments de toute la masse comme sont les associations d'hommes, de femmes et de jeunes gens de l'un et l'autre sexe, cette action catholique profitera des fruits que les associations religieuses ou économiques peuvent donner, en même temps qu'elle ne manquera pas de leur apporter son appui et d'assurer leur progrès; car entre toutes elle maintient une bienveillance réciproque et garantit la cordialité de leurs rapports; elle encourage une mutuelle collaboration au grand avantage de l'Église et de la société humaine, comme on le devine aisément.

Pour obtenir ce bien, qui est avant tout moral et religieux, l'action catholique n'interdira pas à ses adhérents une participation aussi étendue que possible à la vie publique; bien au contraire, elle les rendra plus aptes à remplir des fonctions publiques grâce à une sévère formation, à la sainteté de la vie et à l'accomplissement des devoirs chrétiens. N'est-elle pas destinée à procurer à la société ses meilleurs citoyens, à l'État ses magistrats les plus intègres et les plus experts?...

Qui donc oserait prétendre qu'elle fait fi des véritables intérêts de la nation, lesquels ne peuvent du reste exister en dehors du domaine de la charité chrétienne, à qui il appartient de promouvoir toutes les formes de la prospérité publique? Cette prospérité, fin prochaine de la société civile, l'action catholique ne la favorise-t-elle justement pas en commandant à ses membres de respecter l'autorité légitime et d'obéir aux lois, de maintenir et de défendre les fondements du bonheur et du salut des peuples, c'est-à-dire l'intégrité des mœurs, la pureté de la vie domestique, la concorde et l'union des classes sociales, en un mot, tout ce qui peut contribuer à garantir la paix et la sécurité de la société?

Et tout ceci, l'action catholique l'obtiendra d'autant plus sûrement qu'elle évitera de se mêler en rien, comme Nous l'avons dit,

aux intérêts des partis, même formés de catholiques — à qui il a parfaitement permis de différer d'opinion dans les questions controversées laissées à la libre discussion — et que de plus elle se conformera plus fidèlement aux normes et aux indications qui peuvent venir de la hiérarchie, alors même que ces normes s'opposeraient ou paraîtraient s'opposer à la discipline et aux intérêts propres des partis.

De tout ce que Nous avons dit jusqu'ici, il ressort clairement. Notre cher Fils, que l'action catholique mérite à bon droit d'être tenue comme une voie et un moyen dont l'Église se sert pour apporter aux peuples toutes sortes de bienfaits: voie et moyen, disons. Nous, qui paraissions un don de la sagesse et de la bonté divine, afin que l'Église puisse attirer et attacher à la doctrine et à la loi évangéliques ceux qui, privés de toute relation et de tout contact avec les prêtres, se laisseraient prendre aux pièges fallacieux et mauvais des esprits séditieux.

Tels sont les principes et les fondements généraux de toute forme d'action catholique, bien que d'une seule et même cause, d'après le génie varié des peuples et les conditions diverses des nations qui en coulent des effets différents. Il est donc manifeste que l'action catholique mérite de rencontrer tout appui non seulement auprès des évêques et des prêtres — qui savent parfaitement qu'elle est comme la prunelle de Nos yeux, — mais encore auprès des chefs et des gouvernants de n'importe quel État. Que si elle vient à jouir partout d'un semblable appui, elle donnera certainement aux peuples catholiques une merveilleuse abondance de fruits; mais, partout aussi, en réveillant dans les âmes la foi, elle contribuera largement à la prospérité civile. Tel est précisément ce dont Nous souhaitons vivement la réalisation.

En attendant, Notre cher Fils, Nous vous sommes bien reconnaissant de ce que, tout en interprétant excellemment Nos directions, vous vous efforciez de propager dans votre diocèse l'action catholique; Nous ne vous sommes pas moins reconnaissant de Nous avoir fourni l'occasion de les développer encore pour le bien de tous.

En gage des faveurs célestes et en preuve de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur à vous, Notre cher Fils, au clergé et à tous vos fidèles, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 13 novembre 1928, en la septième année de Notre pontificat.

PIE XI, Pape

Imprimi potest:

F.-X. BELLAVANCE, S. J.

Montréal, le 27 avril 1929

Praep. Prov. Can. Inf.

Nihil obstat:

Jacques DUGAS, S.J., censeur

Montréal, le 13 avril 1929.

Imprimatur:

† Em.-Alph. DESCHAMPS, V. G., Év. de Thennesis

Montréal, le 29 avril 1929

Auxiliaire de Montréal

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

- | | |
|---|--|
| 55. <i>Le Comptoir coopératif</i> | Anatole VANIER |
| 56-57. <i>L'Œuvre de vacances des grèves</i> | Abbé GOUIN, P.S.S. |
| 58. <i>Le Jardin scolaire et l'Agriculture à l'école</i> | Jean-Charles MAGNAN, B.S.A. |
| 59. <i>Le Clergé et les Œuvres sociales</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 60. <i>L'Esprit chrétien dans la famille et dans la société</i> | |
| 61. <i>Projet de colonisation</i> | R. P. Marcel MARTINEAU, S.J. |
| 62-63-64. <i>Vers les terres neuves</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 65. <i>La Question sociale et nos devoirs de catho- liques — I</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 66. <i>La Question sociale et nos devoirs de catho- liques — II</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 67-68. <i>La Question sociale et nos devoirs de catho- liques — III</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| *69-70. <i>Hygiène du logement et casier sanitaire des maisons</i> | J.-A. BAUDOIN, M.D. |
| 71-72-73. <i>Albert de Mun et le devoir social des catho- liques</i> | Abbé GOUIN, P.S.S. |
| 74-75. <i>Albert de Mun et l'organisation ouvrière</i> | Abbé GOUIN, P.S.S. |
| 76. <i>Nos Errements agricoles</i> | R. P. Edgar COLCLOUGH, S.J. |
| 77-78. <i>Albert de Mun et la Législation sociale</i> | Abbé GOUIN, P.S.S. |
| *79-80. <i>Microbiologie et maladies contagieuses</i> | J.-A. BAUDOIN, M.D. |
| 81-82. <i>L'Instruction obligatoire n'est pas nécessaire chez nous. Pourquoi?</i> | R. P. Hermas LALANDE, S.J. Abbé Edmour HÉBERT |
| 83. <i>L'Organisation ouvrière</i> | Abbé Edmour HÉBERT |
| 84. <i>Autour de l'Encyclique « Rerum novarum »</i> | |
| 85. <i>L'Aide aux colons</i> | M. L'HEUREUX |
| 86. <i>Le Problème social et sa solution</i> | Abbé Edmour HÉBERT |
| 87. <i>Les Semaines sociales</i> | |
| 88-89. <i>De l'Internationalisme au Nationalisme</i> | Alfred CHARPENTIER Guy VANIER |
| 90. <i>Vers le peuple</i> | Antonio PERRAULT |
| 91. <i>L'Action sociale</i> | R. P. VILLENEUVE, O.M.I. Édouard MONTPETIT |
| 92-93. <i>La Grève et l'enseignement catholique</i> | |
| 94. <i>Programme d'action sociale</i> | |
| 95. <i>Les Parents, l'Église et l'État dans leurs rap- ports avec l'école</i> | Abbé Ad. SABOURIN Mgr L.-A. PAQUET |
| 96. <i>L'Organisation professionnelle</i> | Abbé Émile CLOUTIER |
| 97. <i>Syndicats patronaux</i> | |
| 98. <i>La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada</i> | XXX |
| 99. <i>L'Aspect économique du problème industriel</i> | Edmond CLOUTIER |
| 100. <i>Le Salaire</i> | Abbé Edmour HÉBERT |
| 101. <i>Nos Pêcheries</i> | Fabien BUGEAUD |
| 102. <i>La Question des chemins de fer</i> | XXX |
| 103. <i>Les caisses Desjardins, œuvre sociale</i> | Wilfrid GUÉRIN |
| 104. <i>L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle</i> | Alfred CHARPENTIER |
| 105. <i>L'Organisation ouvrière catholique au Canada</i> | E. S. P. |
| 106. <i>Réformes scolaires</i> | E. S. P. |
| 107. <i>Le travail du dimanche dans notre industrie</i> | Mgr Eugène LAPOINTE |
| 108. <i>La Gaspésie</i> | J. W. |
| 109. <i>Les Espoirs présents du catholicisme en France</i> | R. P. DONCEUR, S.J. |
| 110. <i>La Société catholique de Protection et de Ren- seignements</i> | E. S. P. |
| 111. <i>Le Problème des narcotiques au Canada</i> | Olivier CARIGNAN |
| 112. <i>Le charbon au Canada</i> | Paul CHARTIER, S.J. |
| 113-114. <i>Le Nord qui s'ouvre</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 115. <i>Les trois Étapes de la question ouvrière</i> | Abbé Edmour HÉBERT |
| 116-117. <i>Dans les chantiers</i> | R. P. J.-A. DESJARDINS, S.J. |
| 118. <i>La Mortalité infantile</i> | Dr Joseph GAUVREAU |
| 119. <i>La Tuberculose</i> | R. P. Pierre FONTANEL, S.J. |
| 120-121. <i>Le Chômage</i> | Gérard TREMBLAY |

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

- | | |
|--|--|
| 122. <i>L'Eucharistie et la question sociale.</i> | R. P. Léo BOISMENU, P.S.S. |
| 123. <i>Le Canada minier.</i> | R. P. Pierre FONTANEL, S.J. |
| 124. <i>Le Patriotisme</i> | Mgr LAFLÈCHE |
| 125. <i>L'Apprentissage</i> | E. S. P. |
| 126-127. <i>Notre problème agricole.</i> | Charles GAGNÉ |
| 128. <i>Les Forces hydrauliques</i> | R. P. Pierre FONTANEL, S.J. |
| 129. <i>L'Art ménager</i> | Abbé Arm. BEAUREGARD |
| 130. <i>Le Domaine rural canadien.</i> | Georges BOUCHARD |
| 131. <i>Les Paysans de France.</i> | Georges BOUCHARD |
| 132. <i>La jeune fille et les œuvres de charité.</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J. |
| 133-134. <i>Pour et contre le tabac</i> | R. P. Pierre FONTANEL, S.J. |
| 135. <i>Vers l'Émancipation économique</i> | G.-E. MARQUIS |
| 136-137. <i>Le Travail de nuit dans les boulangeries.</i> | XXX |
| 138. <i>Expansion industrielle dans le Québec</i> | G.-E. MARQUIS |
| 139. <i>Le logement et la santé.</i> | R. P. Pierre FONTANEL, S.J. |
| 140-141. <i>Travailleurs inconnus, nos aveugles.</i> | R. P. Julien SENAY, S.J. |
| 142. <i>L'Éducation de la Justice</i> | R. P. Louis LALANDE, S.J. |
| 143. <i>Abolitionisme ou Réglementation.</i> | R. P. J. SALSMANS, S.J. |
| 144. <i>L'Actionnariat syndical</i> | M. Max TURMANN |
| 145-146. <i>Le Conseil national d'Éducation.</i> | C.-J. MAGNAN |
| 147. <i>Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.</i> | R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S.J. |
| 148. <i>Éclaireurs canadiens-français.</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J. |
| 149-150. <i>La Pulpe et le Papier</i> | R. P. Pierre FONTANEL, S.J. |
| 151. <i>L'Atelier syndical fermé en regard des principes sociaux catholiques</i> | Alfred CHARPENTIER |
| 152-153. <i>L'Alcoolisme et l'individu.</i> | Louis-Philippe ROY, E.E.M. |
| 154. <i>L'Eucharistie et les classes dirigeantes</i> | Antonio FERRAULT |
| 155. <i>L'Effort économique de notre race</i> | Rodolphe LAPLANTE |
| 156-157. <i>La Forêt canadienne.</i> | R. P. Pierre FONTANEL, S.J. |
| 158. <i>Le caractère de l'adolescent</i> | R. P. Paul-Émile FARLEY, C.S.V. |
| 159-160. <i>Les Allocations familiales.</i> | R. P. Léon LEBEL, S.J. |
| 161. <i>L'Association professionnelle</i> | Abbé Maxime FORTIN |
| 162. <i>Fédération des Œuvres catholiques françaises d'hygiène infantile</i> | XXX |
| 163. <i>La Réforme du calendrier.</i> | J.-H. RICHARDSON |
| 164. <i>Les petites industries féminines à la campagne.</i> | Georges BOUCHARD |
| 165. <i>L'Union ouvrière</i> | Abbé L.-A. LAFORTUNE) Gérard TREMBLAY |
| 166. <i>Les Anciennes Corporations.</i> | R. P. STANISLAS, Ptre S. V. |
| 167. <i>Le Communisme international au Canada.</i> | E. S. P. |
| 168. <i>Parents et Maîtres — Leur collaboration</i> | Abbé Arthur MAHEUX |
| 169. <i>L'Enseignement agricole d'hiver.</i> | Albert RIOUX |
| 170. <i>Le Cinéma.</i> | Oscar HAMEL, notaire |
| 171. <i>La Crise protestante.</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J. |
| 172-173. <i>La Formation technique</i> | R. P. Pierre FONTANEL, S.J. |
| 174. <i>La Gaspésie intérieure.</i> | PÉNINSULAIRE |
| 175. <i>Chefs ouvriers catholiques.</i> | L.-G. HOGUE |
| 176. <i>La Mission sociale de l'hygiène</i> | Dr J.-A. BAUDOUIN |
| 177. <i>Les Associations ouvrières au Canada</i> | E. S. P. |
| 178. <i>Rotary et Maçonnerie</i> | |
| 179. <i>L'indissolubilité du mariage</i> | R. P. E. JOMBART, S. J. |
| 180. <i>Le Tourisme — Source de richesse</i> | Eugène L'HEUREUX |
| 181. <i>La Vaccination antituberculeuse.</i> | Dr J.-C. BOURGON |
| 182. <i>L'Utilisation des sous-produits de la pêche dans la province de Québec</i> | Joseph RISI |
| 183-184. <i>La Paroisse au Canada français</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S.J. |

Les numéros précédés d'un astérisque sont épuisés.